

Les luttes dans les entreprises

p 10 à 15

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2016 - 23 mars 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €



Arlette Laguiller



le camp des travailleurs

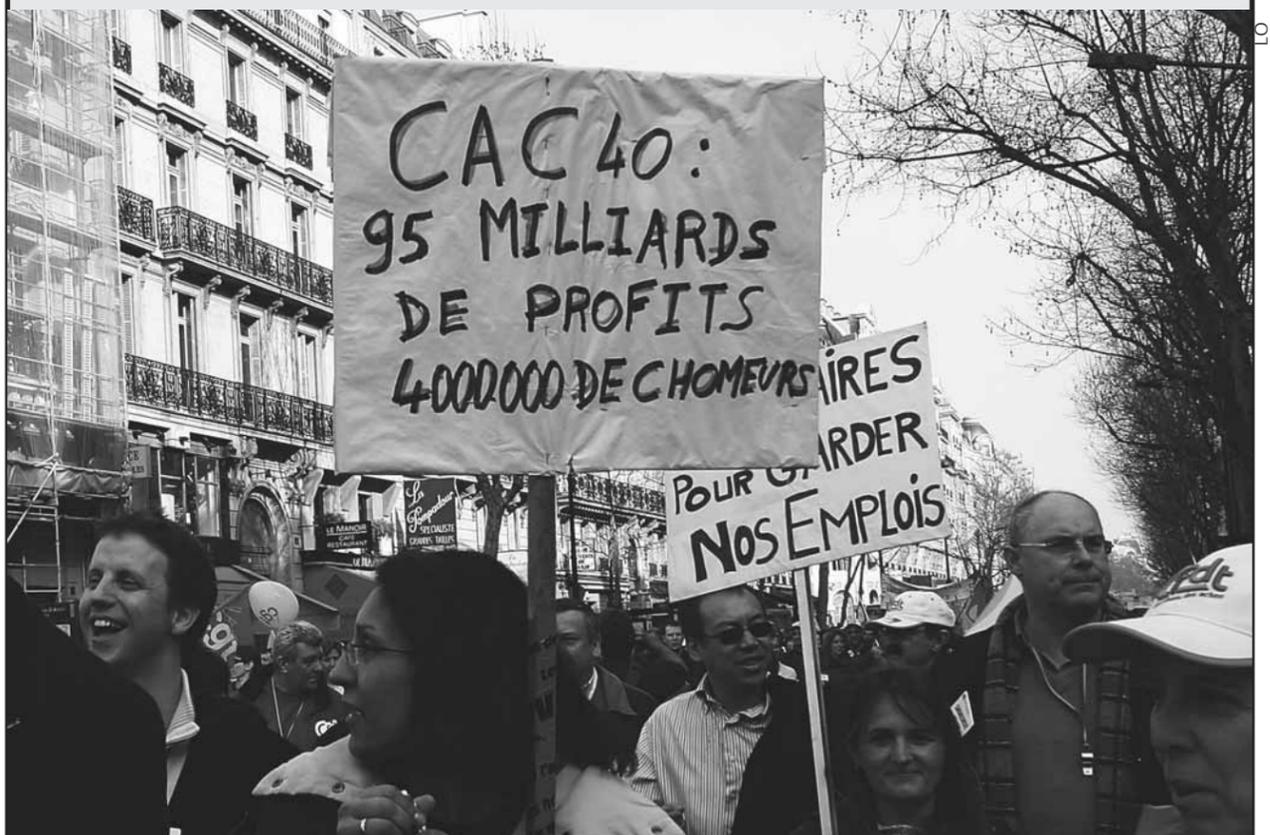


p 16

M 06189 - 2016 - F: 1,00 €



Bas salaires, licenciements, chômage...



Assez de la dictature du grand patronat !

p 3

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Aides aux entreprises à fonds perdus
 ■ Baisse du déficit de la Sécurité sociale sur le dos des assurés
 ■ TGV-Est : grande vitesse, gros tarifs
 ■ Sarkozy et Kärcher

Politiciens

- p 5 ■ Sarkozy à ses jeunes : aimez-moi autant que je m'aime !
 ■ L'arrestation de Cesare Battisti
 ■ CNE : Villepin-Sarkozy : désavoués

Dans le monde

- p 6 ■ Euthanasie : justice et barbarie sociale
 ■ Manifestation contre les violences faites aux femmes
 p 7 ■ Grève des enseignants
 ■ École privée : partenaire de la gauche comme de la droite
 ■ Montfort-sur-Meur : un sale coup qui ne passe pas

Tribune

- p 6 ■ Ni bonne gestion, ni cogestion des suppressions d'emplois : interdiction des licenciements !

Dans le monde

- p 8 ■ Irak : quatre années d'occupation américaine
 ■ Afghanistan : l'armée française bombarde
 ■ La Banque Mondiale et la pauvreté
 p 9 ■ Darfour : massacres et pétrole
 ■ Russie : nouvelle catastrophe minière
 ■ Allemagne : l'âge de la retraite passe de 65 à 67 ans

Dans les entreprises

- p 10 ■ Alcatel-Lucent : manifestation européenne
 ■ Airbus-Toulouse : la riposte doit s'amplifier
 ■ Servair-Roissy : patron de combat
 p 11 ■ Peugeot-Citroën-Aulnay-sous-Bois : la grève continue
 ■ Peugeot-Citroën-Rennes : débrayage pour les salaires
 p 12 ■ Renault-Le Mans : contre la flexibilité
 ■ Technocentre Renault-Guyancourt : il faut embaucher
 ■ Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire : Aker revend ses parts
 p 13 ■ Famar-St-Denis-Laval : la direction a dû reculer
 ■ Fagor-Brandt-Saint-Jean-de-la-Ruelle : les débrayages continuent
 ■ Sanmina-Tourlaville (Manche) : débrayages
 ■ Aubade (Vienne) : des journées de rallonge et des licenciements
 p 14 ■ Caisses de retraite complémentaire : défense de la convention collective
 ■ CHU-Rennes : c'est le chantier
 ■ Crédit agricole : grève pour se faire respecter
 p 15 ■ Continental-Angers : 15 000 euros d'indemnités de départ
 ■ Visteon-Charleville-Mézières : non au chantage à l'emploi
 ■ Chanel-Pantin : menaces de licenciements

La campagne d'Arlette Laguiller

p 16

26-27-28 mai 2007 à Presles (Val-d'Oise)

Vive la Fête de Lutte Ouvrière

C'est dans un peu plus de deux mois que se déroulera la fête nationale de Lutte Ouvrière, les 26, 27 et 28 mai prochains. Comme chaque année, et peut-être plus encore cette année du fait du contexte, notre fête représentera un grand rassemblement politique.

Ce sera aussi un grand week-end... festif, avec des spectacles sur les deux scènes ainsi que, dans les allées, des animations itinérantes. Il y aura des rencontres avec des scientifiques, des écrivains connus, des cinéastes...

À la Cité des Sciences, des

camarades présenteront, en termes simples et en 30 à 45 minutes, des sujets scientifiques sur de multiples thèmes, de la chimie aux mathématiques, des minéraux à la médecine, en passant par la météo et la botanique...

Enfin, le Carrousel de la

Connaissance, qui à chaque fête accueille plusieurs milliers de fidèles spectateurs, sera consacré cette année à un thème d'actualité, puisqu'il traitera du réchauffement climatique et de l'avenir de la planète.

Alors, à très bientôt...

Commandez votre carte d'entrée et vos bons

Jusqu'au 12 avril 2007, vous pouvez vous procurer les cartes d'entrée au prix unitaire de 10 euros et les bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus au prix unitaire de 4 euros.

Soit auprès de nos camarades
 Soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233

75865 Paris Cedex 18

Indiquer le nombre de cartes et de bons d'achat demandés et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière.

Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco.



• Total

À tous les coups on gagne

Le groupe Total a inauguré jeudi 15 mars une nouvelle installation dans sa raffinerie de Gonfreville-l'Orcher en Seine-Maritime. Le ministre de l'Industrie et les dirigeants du groupe n'ont pas eu de mots assez forts pour se féliciter du « plus important investissement dans une raffinerie française depuis vingt-cinq ans » et des performances de cet ensemble qui va produire du carburant diesel « clair comme de l'eau ».

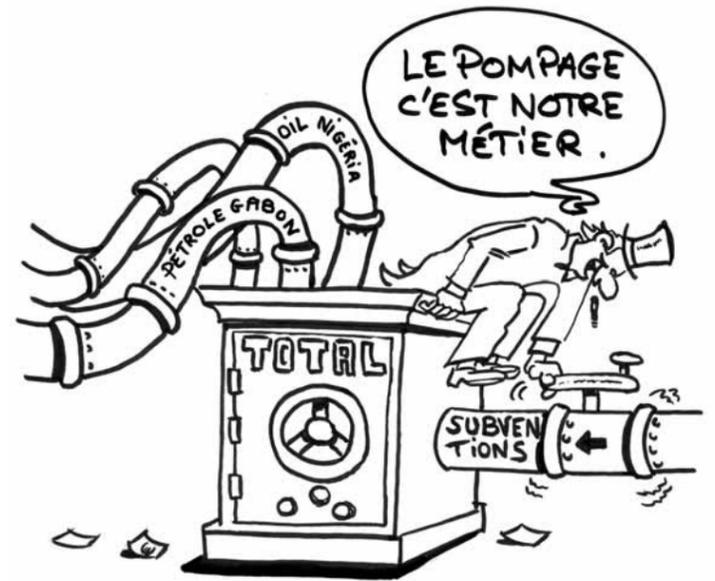
Ce qui est moins clair, c'est la façon dont le plus grand groupe privé français arrive à faire baisser ses impôts. Cette nouvelle installation va en effet bénéficier de cinq ans d'exonération de taxe professionnelle !

On se demande quel pré-

texte a été trouvé pour justifier ce cadeau. Certainement pas des « difficultés » de Total, qui a fait un bénéfice record de 12 milliards d'euros l'an passé. Il ne s'agit pas d'une implantation nouvelle, la raffinerie existe depuis 1933. On ne parle pas de création d'emplois (en revanche, en septembre dernier il était question d'en supprimer). La « qualité environnementale » peut difficilement être invoquée à propos d'une installation pétrolière.

Alors quoi ? Le simple fonctionnement normal d'un État au service des grands groupes capitalistes, sans fard ni fauxsemblants.

Paul GALOIS



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Le changement qui serait vraiment nécessaire

Mettre fin à la dictature des conseils d'administration !



Les candidats qui rêvent d'être qualifiés pour le deuxième tour de l'élection présidentielle se prononcent, chacun à sa manière, pour le « changement ». Sarkozy a placé sa campagne sous le signe d'une « rupture », consistant à continuer la politique de Chirac, avec en plus quelques appels du pied à l'électorat de Le Pen. Bayrou prétend vouloir sortir du bipartisme UMP-PS. Ségolène Royal vient de se dire (après ce même Bayrou) en faveur d'une VI^e République.

Mais pas plus que les candidats de droite, qui se situent ouvertement sur le terrain de la défense des intérêts du grand patronat, elle ne propose de changer quoi que ce soit au fonctionnement du système économique, de remettre en cause le pouvoir qu'exercent quelques poignées de gros actionnaires, qui décident sans aucun contrôle du sort de millions de travailleurs, de l'avenir de régions entières.

Car dans ce système, ce ne sont pas les ministres qui gouvernent vraiment. Même s'ils en ont l'air, parce que les décisions qu'ils prennent sont conformes à ce qu'attend d'eux le grand patronat. Mais, qu'ils s'en écartent ne serait-ce qu'en paroles, et ils sont vite rappelés à l'ordre. Quand Villepin a suggéré que EADS-Airbus, qui veut supprimer dix mille emplois, ne distribue pas de dividendes cette année, l'un des dirigeants de cette société lui a sèchement répliqué « *qu'aucun gouvernement ne décide de notre dividende* » et que « *cette question est réglée par le conseil d'administration* ».

C'est cela le fonctionnement dit « normal » du système capitaliste. Un système dans lequel, guidés par la seule recherche du profit, les dirigeants des grandes entreprises peuvent décider librement de fermer des usines, de réduire au chômage des milliers de travailleurs, en même temps qu'ils imposent aux autres des charges de travail sans cesse croissantes. Un système responsable du chômage, de la généralisation de la précarité, des temps partiels imposés et de la multiplication de ceux qu'on appelle les « travailleurs pauvres ». Un système responsable de la

spéculation immobilière et de la scandaleuse crise du logement que nous connaissons.

Évidemment, les responsables de ce système ne disent jamais ouvertement que leur seul mobile est l'intérêt égoïste. Ils invoquent la concurrence internationale, des difficultés économiques. Mais pourquoi devrions-nous les croire, alors que les bilans de leurs entreprises viennent régulièrement démentir leurs propos ?

Il serait normal, il est nécessaire que l'ensemble de la population puisse exercer un contrôle sur la manière dont sont prises des décisions qui concernent la vie de millions de personnes. Il faudrait que les travailleurs aient accès à toute la comptabilité des entreprises, et pas seulement aux informations tronquées et truquées délivrées aux Comités d'entreprise. Il faudrait que chacun puisse informer les autres de ce qu'il observe dans son travail, et pour cela rendre la vie économique transparente, abolir le secret commercial, le secret de fabrication, qui sont bien plus dirigés contre l'ensemble de la population que contre la concurrence qui, elle, a bien des moyens de savoir.

Ce sont aussi les comptes bancaires des gros actionnaires, leur fortune personnelle, qui devraient être portés à la connaissance de la population. Les patrons savent bien, au centime près, ce que gagne chacun de leurs salariés. Les banquiers de qui nous sollicitons un prêt n'ignorent rien de ce que nous possédons. Pourquoi la population n'aurait-elle pas le droit de connaître le montant de la fortune de ceux qui prétendent lui imposer des sacrifices, au nom de prétendues nécessités économiques ?

Si je me présente dans cette élection présidentielle, c'est pour permettre aux travailleurs de dire à la gauche que, s'ils votent contre Sarkozy, ce n'est pas pour se contenter de formules creuses comme la « VI^e République ». Mais c'est pour affirmer leur volonté de voir appliquer une politique qui s'attaque réellement aux problèmes du chômage, des bas salaires, du logement, ce qui passe par cette exigence de transparence, vitale pour toute la population laborieuse.

Arlette LAGUILLER

• Sarkozy, Royal et la relance économique...

Ils donnent la priorité aux patrons

Ceux que l'on considère comme les principaux candidats se réfèrent tous, d'une façon ou d'une autre, à la « relance économique ». Ces termes reviennent dans toutes les interventions de Ségolène Royal. Pour elle, c'est la formule quasiment magique qui permettra d'affronter tous les problèmes : aussi bien celui du chômage que celui du déficit des budgets sociaux ou celui de la dette de la France.

Mais si tous y vont de leurs recettes, qui peuvent différer un peu dans leurs formulations, elles se résument à une seule formule : il faut commen-

cer par aider le patronat.

Si pour Sarkozy, Bayrou, Le Pen, cela s'applique au patronat dans son ensemble, considéré comme le socle sur lequel repose l'avenir de la société, Ségolène Royal y introduit une petite nuance. Elle veut elle aussi aider le patronat, mais en priorité, dit-elle, celui qu'elle considère comme « méritant », « innovant », « dynamique », à qui elle promet un peu plus de faveurs qu'aux autres.

C'est faire semblant de croire qu'il y aurait eu jusqu'alors, en France, une fraction du patronat ne demandant qu'à embaucher au lieu de

licencier, se plaçant dans une perspective de développement et freinée par on ne sait quelles mystérieuses entraves : un patronat « vertueux », pour reprendre un des mots favoris de Ségolène Royal. Il suffirait donc, selon elle, de rompre ces entraves et de les remplacer par des incitations pécuniaires pour impulser une dynamique nouvelle qui se traduirait par des emplois, des recettes fiscales accrues et des budgets sociaux mieux alimentés.

La réalité est différente. Car personne ne peut ignorer, et Ségolène Royal pas plus que d'autres, que si les entreprises

ont jusqu'alors licencié, ce n'est pas faute d'avoir bénéficié d'incitations de toutes sortes. Ce n'est pas non plus parce qu'elles ne seraient pas assez innovantes et dynamiques. C'est même bien souvent le contraire. L'innovation et le dynamisme du point de vue patronal servent le plus souvent de prétexte à des réductions d'effectifs. C'est d'ailleurs le motif qu'invoquent les patrons pour réduire leur personnel, expliquant que les nécessités de la concurrence les contraignent à « dégraisser », selon la délicate formule utilisée par les économistes.

En fait, ce que propose la candidate du PS, tout comme ses concurrents, c'est de commencer par aider le patronat, pour ensuite lui laisser les mains libres d'agir à sa guise. Mais Ségolène Royal n'est pas suffisamment naïve pour croire que ce patronat se mettra, comme par miracle, au service de la collectivité. Le voudrait-il qu'il ne le pourrait pas, aiguillonné par la concurrence.

Mais, sur le terrain économique et social, où est donc cette prétendue rupture que les uns et les autres nous promettent ?

Jean-Pierre VIAL

• Aides aux entreprises

À fonds perdus sans aucune contrepartie

Ni Sarkozy ni Bayrou ne remettent en cause les sommes considérables – 65 milliards d'euros en 2005 – prélevées chaque année sur l'argent des impôts pour « aider » les entreprises. Celles-ci empochent les aides pour gonfler leurs profits, mais n'investissent même pas pour développer la production et créer des emplois. Au contraire, elles continuent tout de même à licencier, voire à fermer leurs portes.

Il s'agit pour ces hommes de droite de continuer à remplir les poches des riches actionnaires, au détriment des salariés et de la population laborieuse. Mais Ségolène Royal propose-t-elle une autre politique ?

Elle promet d'économiser environ 5 milliards sur les 65, ce qui signifie qu'elle continuera à distribuer massivement le reste. Elle voudrait faire croire qu'avec elle ce ne sera pas à fonds perdus, car les aides seraient attribuées sous conditions. C'est ainsi que, dans son pacte présidentiel, elle s'engage à « conditionner les aides publiques aux entreprises à l'engagement de ne pas licencier quand l'entreprise dégage des profits substantiels et obtenir le remboursement en cas de délocalisation ». Mais là où cet engagement est peu crédible c'est que, depuis trois ans à la tête de la

région Poitou-Charentes, elle n'a jamais exigé aucun remboursement d'aucune entreprise. D'ailleurs, elle n'est pas la seule : aucun autre dirigeant socialiste ne l'a fait dans aucune région, et la droite au gouvernement non plus bien sûr.

En Poitou-Charentes, Ségolène Royal fait pourtant signer une « Charte d'Engagements Réciproques » aux entreprises qui sollicitent ou bénéficient d'une aide financière de la région. Cette charte stipule que l'entreprise devra rembourser l'aide perçue si elle délocalise hors de la région. De même, « l'aide accordée deviendra exigible en tout ou partie par la région » dans le cas d'une « diminution du niveau moyen des effectifs » puisque l'entreprise se sera engagée « à maintenir le nombre d'emplois pendant au moins la période couverte par le projet qui a bénéficié de l'aide ». Mais ce ne sont que des formules sur le papier.

Lorsque Michelin a fermé son usine de Poitiers en 2005, en supprimant 430 emplois, Ségolène Royal qui a rencontré la direction a dit qu'elle « souhaitait le maintien de l'activité sur le site de Poitiers, tant que Michelin ne donnera pas l'assu-

rance d'une nouvelle activité industrielle avec le maintien de l'emploi sur le site ». Son « souhait » s'accompagnait de la proposition de « faire intervenir le fonds régional d'aide à l'innovation », c'est-à-dire de donner encore de l'argent public à un

proposant encore une fois plus d'argent public, alors que des centaines de millions ont été distribués dans le passé sans que cela gêne Airbus pour annoncer ses 10 000 suppressions d'emplois.

En fait, malgré quelques



groupe qui venait d'annoncer des bénéfiques records et une augmentation de 34 % des dividendes servis aux actionnaires ! Les souhaits respectueux de Royal n'ont rien changé aux plans de Michelin et, aujourd'hui encore, seules 40 des 111 personnes envoyées à l'ANPE ont retrouvé un travail en CDI.

Aujourd'hui Ségolène Royal tient, avec les autres présidents socialistes de région, le même langage vis-à-vis d'Airbus : ils disent « leur profonde inquiétude » et « leur détermination à soutenir une industrie décisive pour l'avenir de leurs régions », en

déclarations pour la galerie et quelques larmes de crocodile sur le sort des salariés, les dirigeants socialistes, Royal en tête, s'inclinent aussi bien devant les décisions patronales de suppressions d'emplois que devant leurs demandes de subventions... tout comme les dirigeants de la droite. Ils se refusent même à utiliser les aides pour peser sur les décisions. Autant dire qu'ils ont encore moins la volonté de contraindre le patronat à prendre sur ses profits pour maintenir les emplois.

Ce serait pourtant la seule façon d'enrayer le chômage !

Dominique CHABLIS

• TGV-Est

Très grande vitesse, très gros tarifs

La ligne nouvelle du TGV-Est de Paris à Baudrecourt (il manque encore 100 km pour aller jusqu'à Strasbourg) a été inaugurée le 15 mars en grande pompe. Un gigantesque feu d'artifice s'est allumé tout le long des 300 kilomètres de voies déjà construites.

La mise en service est prévue pour le 10 juin. Reims ne sera plus qu'à 45 minutes de Paris (moitié moins qu'aujourd'hui) et Strasbourg à 2 h 20 (soit 1 h 40 de gagné). C'est évidemment une prouesse technique, avec des trains qui devraient rouler à 320 km/h.

Malheureusement, les tarifs aussi devraient exploser. Ainsi un Paris-Reims devrait passer de 22,1 euros actuellement à 28 euros en période dite normale et à 36 euros en période de pointe, évidemment les périodes

des les plus demandées. Un Paris-Strasbourg passerait de 46,2 euros à 63 euros en période normale et à 79 euros en période de pointe, ce qui fait dans ce dernier cas 71 % d'augmentation. La SNCF n'y va pas avec le dos de la cuillère !

Des élus régionaux protestent, d'autant plus que les collectivités locales (régions, départements, villes) ont parti-

cipé pour 23 % aux 3 milliards d'euros de dépenses. Une région menace même de se retirer du financement du dernier tronçon. Les usagers des régions de l'Est paieront en effet deux fois : une fois en prenant le TGV, une autre fois par la hausse prévisible des impôts locaux.

Ajoutons à cela que des trains traditionnels vont être suppri-

més, de même que des arrêts à certaines gares. Pour certains voyageurs, l'arrivée du TGV-Est va donc se traduire en fait par un gros recul. Et ils n'auront même pas le choix, contrairement à ce qui se passe lorsqu'une autoroute est construite, car dans ce cas les routes préexistantes ne sont pas démolies !

André VICTOR

• Sarkozy et Kärcher

L'arroseur arrosé

La société Kärcher vient de publier un communiqué demandant que les candidats à la présidentielle veuillent bien ne plus utiliser sa marque, surtout pour « désigner une poli-

tique en relation avec des sujets sensibles, en opposition avec les valeurs que souhaite véhiculer notre entreprise ».

Kärcher lance actuellement une campagne de publicité

pour redorer son image. Pourquoi pas un spot montrant Sarkozy se faire nettoyer au jet par les gosses des cités ? Cela aurait sûrement du succès, bien au-delà des banlieues.

• Sécurité sociale

Baisse du déficit sur le dos des assurés

Xavier Bertrand, le ministre de la Santé, s'est félicité dimanche 18 mars d'avoir réduit le « trou » de la Sécu de 25 % depuis 2004. Il ne serait même que de 8,7 milliards d'euros, au lieu des 9,8 annoncés. À en croire le ministre, les rentrées (CSG, cotisations sociales) auraient augmenté d'un milliard d'euros (sur un total de 300), du fait de la prétendue baisse du chômage. Explication d'autant plus douteuse que, si les salaires sont loin d'augmenter au même rythme que le coût de la vie, ils progressent cependant un peu, et les cotisations sociales avec.

Mais Xavier Bertrand est moins bavard sur la baisse des dépenses, dont les assurés font les frais. Depuis des années toute la politique gouvernementale vise à faire payer aux malades ce qui était jusqu'alors pris en charge par l'assurance-maladie. Il y a eu les déremboursements successifs de médicaments (84 à l'été 2003, puis 156 en mars 2006), l'instauration du forfait d'un euro sur les consultations fin 2004, et de celui de 18 euros en septembre 2006 sur les actes médicaux dépassant 91 euros à l'hôpital ou dans les cliniques privées. Le forfait hospitalier, quant à lui, est passé à 16 euros au 1^{er} janvier 2007. C'est enfin la chasse systématique aux arrêts de travail, qui doivent être moins nombreux et plus courts.

La toute dernière mesure concerne l'augmentation d'un euro du tarif de la consultation chez un généraliste, qui passera le 1^{er} juillet à 22 euros, une autre augmentation d'un euro étant envisagée en 2008, si des « économies » sont encore réalisées sur les arrêts de travail et les prescriptions de certains médicaments.

Alors, la baisse du déficit de la Sécurité sociale, ce sont les assurés qui en font les frais, en payant plus et en étant moins bien remboursés. Pour Xavier Bertrand, la Sécurité sociale va peut-être un peu mieux mais, pour les malades, la conséquence de ce « mieux » c'est un déficit de soins qui se creuse.

Cédric DUVAL

• Sarkozy à ses jeunes

Aimez-moi autant que je m'aime !

Dimanche 18 mars, Sarkozy a prononcé au Zénith de Paris un discours spécialement adressé à la jeunesse. Le thème principal en était l'amour car, a-t-il dit à ses auditeurs, « *aimer, c'est la seule chose qui compte vraiment* ».

Il convient donc que les jeunes s'aiment (eux-mêmes et entre eux), aiment leurs parents, leur patrie et, surtout, qu'ils aiment Sarkozy. Car, voyez-vous, il le mérite.

C'est qu'il a été jeune lui aussi, et qu'il a souffert. Ce sont même « *ces failles, ces blessures, ces souffrances surmontées qui font sa force* ». Pudique, il n'a rien dit des terreurs enfantines du fils d'immigré, abandonné dans les douze pièces de l'hôtel particulier familial du côté du parc Monceau. Il n'a pas donné non plus de précisions sur ses « *épreuves* » d'homme. Mais tout le monde comprend qu'il s'agit de ses amours difficiles, par exemple avec Chirac qu'il a d'abord aimé et séduit, puis trompé et abandonné pour le playboy international Balladur, et enfin reconquis dans les larmes et la douleur.

Sarkozy ne s'est pas contenté de plagier Barbara Cartland, il a aussi appelé à la rescousse Baudelaire, Hugo et Rilke, car il ne faut pas « *qu'on prive une partie de la jeunesse de l'accès aux grandes œuvres de l'esprit* ». C'est sans doute pour cela que le gouvernement auquel il appartient supprime chaque année des milliers de postes d'enseignants...

Évoquant les jeunes qui « *mourraient par milliers sous la mitraille allemande* » de la Première Guerre mondiale et citant même Guy Môquet, commu-

niste fusillé à 17 ans pour faits de résistance, il a longuement disserté sur la France et le « *lien mystérieux* » qui relie chaque Français à la patrie, affirmant : « *La France c'est notre bien commun* ». Commun à ceux qu'on envoyait à l'abattoir et à ceux qui vendaient les canons ? Commun aux lycéens fusillés à 17 ans et aux profiteurs de guerre ? Commun à son ami Lagardère, actionnaire principal d'Airbus, et aux milliers de travailleurs qu'il veut licencier ? Commun à ceux qui travaillent et à ceux qui vivent de leurs propriétés ? Dans la bouche de Sarkozy, l'amour éthéré de la patrie masque à peine des intérêts bien plus matériels. Et le lien qui relie les politiciens comme lui aux bourgeois comme Lagardère n'a rien de bien mystérieux.

Pour s'adresser aux jeunes, Sarkozy s'est fait écrire un discours se voulant lyrique. Mais la nature est la plus forte : dans sa bouche, la phrase « *Rêvez d'un monde meilleur, ayez soif d'absolu, portez en vous le ferment des révolutions à venir* » sonnait tout au plus comme une publicité pour Coca-Cola.

Paul GALOIS



Photo prise lors de la manifestation Alcatel.

• CNE

Villepin-Sarkozy désavoués

Lundi 19 mars, le Tribunal des conflits a débouté de sa demande le préfet de l'Essonne qui, sur ordre de Sarkozy, avait demandé au nom du gouvernement que les Prud'hommes soient déclarés incompétents pour juger de la validité du CNE, le contrat nouvelles embauches.

Ce contrat, mis sur pied par le gouvernement en août 2005, réservé aux entreprises de moins de vingt salariés, permet aux patrons de licencier sans donner de justification pendant une durée de deux ans assimilée à une période d'essai. Le conseil des prud'hommes de Longjumeau (Essonne) a jugé en janvier 2006 que le contrat nouvelles embauches dérogeait aux règles de l'Organisation Internationale du Travail, qui déclare illégales les périodes d'essai ainsi prolongées. Pour tenter de s'opposer à une éventuelle jurisprudence qui déclarerait ce contrat illégal, le gouvernement avait donc fait saisir le Tribunal des conflits. Il déclarait que seule la juridiction administrative pouvait juger de la validité ou non de ce nouveau type de contrat de travail. Il faut dire que le Conseil d'État, chargé de rendre avis sur ce terrain, avait déjà validé le décret gouvernemental.

Le Tribunal des conflits ayant jugé que c'est bien aux Prud'hommes qu'il revenait de juger, c'est donc bien un désaveu du gouvernement, même si la bataille juridique est loin d'être définitivement gagnée : la cour d'appel de Paris, puis la Cour de cassation doivent encore se prononcer.

Mais celui qui est sans doute le plus gêné est Sarkozy lui-même. Car il a toujours dans ses cartons son projet de « *modernisation du contrat de travail* » à l'aide de ce qu'il appelle un « *contrat unique* », ressemblant comme deux gouttes d'eau au CNE aujourd'hui sur la sellette.

Il faudra de toute façon mettre un coup d'arrêt à la précarité, qui met encore plus à la merci de l'arbitraire patronal les travailleurs, jeunes ou plus vieux, des petites comme des grandes entreprises. Le CNE et tous ses cousins passés, présents ou à venir doivent être interdits de cité.

Paul SOREL

• L'arrestation de Cesare Battisti au Brésil

Une basse victoire de Sarkozy

Cesare Battisti a été arrêté dimanche 18 mars au Brésil et est maintenant en attente de la demande d'extradition vers l'Italie, où il avait été condamné par contumace en 1979 à la prison à perpétuité. Cette arrestation a été effectuée grâce à l'aide de la police française, ce dont Sarkozy s'est félicité.

Battisti appartenait dans les années soixante-dix à un groupe d'extrême gauche partisan de la lutte armée et, à ce titre, il avait été accusé de quatre assassinats. Au cours d'un procès manifestement expédié, sur la foi des déclarations de « *repentis* » à qui l'on avait promis la clémence s'ils le chargeaient, dans le contexte de lois d'exception aggravant les peines pour des délits dirigés contre l'État, et hors de sa présence, Battisti avait donc été

condamné à la plus lourde peine sans qu'il puisse se défendre. Comme la loi italienne ne prévoit pas qu'un second procès puisse se dérouler si le jugement a été rendu par contumace, il risque donc, s'il est extradé, de finir ses jours en prison. Pourtant, sans renier ses engagements passés, Battisti avait abandonné toute activité politique. Se fiant à la promesse faite par Mitterrand que les exilés politiques italiens pourraient résider en France

s'ils renonçaient à la violence, il y vivait depuis 1990 et était devenu écrivain. Mais en 2004 le gouvernement Raffarin, répondant aux souhaits de Berlusconi, était revenu sur l'engagement pris par Mitterrand, et Battisti, après avoir vécu quelque temps clandestinement en France, s'était ensuite réfugié au Brésil. Mais cela ne suffisait pas à Sarkozy, qui voulait avoir sa capture à son tableau de chasse avant les élections, et il se vante des exploits de sa police qui, selon lui, « *a fait son devoir* ». Il insiste en même temps sur le fait que c'est un « *gouvernement de gauche* », celui de Romano Prodi, qui demandait l'arresta-

tion de Battisti. Les dirigeants socialistes français, qui dans leur ensemble l'avaient défendu en 2004, sont à l'heure actuelle beaucoup plus partagés, et surtout beaucoup plus timorés. Sans mettre en cause les manœuvres de Sarkozy, certains, comme Strauss-Kahn, défendent l'idée que Battisti « *a droit à un procès équitable* ». Mais pour Ségolène Royal tout comme pour François Hollande, qui lui avait apporté son soutien en 2004, « *c'est maintenant une affaire entre le Brésil et l'Italie* » ! Pour quelques voix de plus, on a vite fait de jeter quelqu'un aux oubliettes.

Marianne LAMIRAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'exprime aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Ni bonne gestion, ni cogestion
des suppressions d'emplois :

Interdiction des licenciements !

La question des licenciements s'est invitée dans la campagne électorale avec les annonces de suppressions d'emplois par Alcatel-Lucent, et Airbus.

Ces annonces ont soulevé l'indignation. Au point que même les deux principaux candidats à la présidentielle ont dû se fendre de quelques déclarations, voire d'une petite rencontre avec les syndicalistes ou visite aux salariés menacés.

Mais pour empêcher les licenciements, il n'y a rien. Pas plus du côté de Ségolène Royal que de Nicolas Sarkozy ou François Bayrou. Si ce n'est que ce serait encore à l'État (donc aux contribuables) de payer en rentrant dans le capital d'Airbus comme le propose l'UMP, à moins que ce ne soit aux régions de le faire comme le souhaite le PS. Pas étonnant, de la part de ceux qui prétendent à une bonne gestion du capitalisme.

Derrière un langage plus radical, tout en affirmant sur tous les tons la nécessité de s'opposer au « licenciements boursiers », les propositions de la candidate du Parti communiste ne sont guère plus précises que celles de la candidate du PS. Surtout elles ne donnent pas de perspectives de luttes aux travailleurs. D'abord parce qu'on voit mal comment faire le tri entre les licenciements dits « boursiers » et les autres. Tous les patrons savent prétexter les difficultés économiques. Loin de prôner l'interdiction des licenciements collectifs, Marie-George Buffet propose seulement un « moratoire » sur le plan Power 8 d'Airbus, et une réunion exceptionnelle du Parlement sur les licenciements. Plus généralement, son programme électoral prévoit que « les comités d'entreprise puissent imposer des moratoires suspendant les décisions controversées pour faire des propositions alternatives ». Pas question donc d'imposer au patronat le maintien des emplois : aux CE et aux syndicats de proposer aux patrons des solutions pour limiter la casse, autrement dit pour l'accompagner.

C'est exactement la politique dans laquelle s'enferment les bureaucraties syndicales depuis des années : il faudrait partir à la recherche du meilleur repreneur, comme en 2001 à Moulinex, ou proposer une solution alternative, comme la même année à AOM-Air Liberté, sous le ministre des transports Gayssot. Ce qui se termine inévitablement en fiasco pour les salariés.

En 2007, face aux milliers de licenciements annoncés, la riposte des organisa-

tions syndicales est bien en deçà des nécessités. Non pas que les travailleurs ne répondent pas aux appels. Les manifestations de la semaine dernière l'ont montré. Mais, alors que d'autres plans de suppressions d'emplois sont annoncés ou prévus (le nouveau PDG de Peugeot-Citroën vient de déclarer à la presse qu'il devra se « résoudre à une baisse des effectifs »), les directions syndicales trouvent le moyen d'appeler les salariés de chaque entreprise à manifester... séparément.

Le 15 mars, 3 000 à 5 000 salariés européens d'Alcatel-Lucent, des sites français mais également d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas et de Belgique, défilaient à Paris. Le lendemain c'était au tour de ceux d'Airbus : 10 000 à 20 000 manifestants en Allemagne, 5 000 à 7 500 à Toulouse, 4 000 à Saint-Nazaire, Nantes et Méaulte.

Manifestations réussies, donc, mais en rangs dispersés, derrière des mots d'ordre qui s'adressent plus aux industriels qu'aux travailleurs. À Alcatel, les syndicats mettaient en avant la « défense du potentiel d'innovation » et réclamaient une « politique industrielle volontariste » des pouvoirs publics. À Airbus, le responsable de FO déclarait que « ce serait une catastrophe financière » pour les actionnaires « que de nous forcer à ces extrémités ». Quant à la CGT, elle revendique « la reprise dans un premier temps par l'État, sans surcoût, des parts du capital dont Lagardère veut se séparer, afin de devenir un actionnaire de référence et ainsi renforcer son rôle dans la gestion d'Airbus ». Quand on sait que l'État français a déjà 15 % du capital d'EADS, mais en a confié (sous le gouvernement Jospin) la gestion et les droits de représentations à Lagardère, on est sceptique sur le renforcement de ce rôle.

S'il y a une perspective aujourd'hui pour les travailleurs d'Alcatel et d'Airbus, c'est qu'ils ne sont pas seuls. C'est qu'au lieu de manifester chacun dans son entreprise pour une prétendue meilleure solution industrielle, ils seraient ensemble une force. Et pourraient peut-être entraîner derrière eux tous ceux que menace également, de près ou de loin, une même politique de réduction des effectifs et d'abaissement des coûts sur le dos des salariés. Pour exiger, tous ensemble, l'interdiction des licenciements.

Yves LEFORT

Convergences Révolutionnaires n° 50 (mars-avril 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : LES RICHES, comment, toujours plus riches, ils raflent toute la mise.
Articles : Notre campagne pour Arlette Laguiller – *Salaires* : 300 euros pour tous et smic à 1 500 euros net tout de suite – *Enseignement* : les nouvelles saignées – *Renault* : suicides au Technocentre de Guyancourt – *Bolivie* : Morales entre révolte populaire et pression de la bourgeoisie réactionnaire – *Brésil* : licenciements et répression syndicale chez Volkswagen – *Iran* : arrestations d'enseignants.
Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Euthanasie

Justice et barbarie sociale

La cour d'assises de Périgueux vient de juger la médecin et l'infirmière accusées d'avoir provoqué la mort d'une malade. La première a été condamnée à un an de prison avec sursis, sans inscription au casier judiciaire, la seconde a été acquittée.

À l'hôpital de Saint-Astier, en Dordogne, elles voyaient souffrir cette femme atteinte d'un cancer en phase terminale qui avait demandé à ce qu'on l'aide à mourir. L'infirmière, qui lui a fait l'injection létale, a parlé d'« un geste d'humanité ». Quant à celle qui était le médecin traitant de la patiente depuis des années, elle a caractérisé son acte « comme relevant de sa responsabilité de médecin ». Le parquet, lui, a voulu y voir un crime d'empoisonnement.

À l'audience, le fils, le mari, des proches de la défunte ont dit comprendre les accusées, voire les ont remerciées, en demandant qu'elles soient acquittées. Cela a poussé dans le sens d'un verdict clément, même si le procureur, au nom du respect d'une loi en retard sur l'évolution de la société, avait appelé les jurés à refuser l'acquiescement.

Mais pourquoi donc ? Tout le monde sait bien que des médecins et des infirmières sont forcément amenés – à la demande des malades, des familles, ou de leur propre initiative – à abréger les souffrances de patients qui souhaitent en finir et pour lesquels il n'y a plus d'espoir. Juste avant ce procès, 2 000 médecins avaient d'ailleurs publié un appel à la dépénalisation de l'euthanasie, en disant l'avoir pratiquée dans le cadre de leur activité.

On se souvient de Vincent Humbert, ce jeune tétraplégique réclamant à Chirac « le droit de mourir » que des médecins et la loi lui refusaient. Après sa mort, la justice s'était retournée contre sa mère et le praticien qui l'avait aidée. Ils n'avaient heureusement pas été condamnés et cela avait eu pour résultat le vote, en 2005, d'une loi instaurant un tel droit à laisser mourir.

Cela a représenté un progrès certain, mais limité. Et des voix réclament que la loi évolue vers une dépénalisation de l'euthanasie, comme ce qui existe en Belgique, en Suisse ou aux Pays-Bas. Cela

éviterait au moins de traîner devant les tribunaux des hommes et des femmes quand tout montre qu'ils n'ont agi que pour des raisons humanitaires.

Mais aucune loi, aussi bonne soit-elle, ne pourra par elle-même résoudre ce qui est un difficile problème humain. Car la société dans laquelle nous vivons, et mourons, est bien incapable d'apporter des solutions vraiment humaines à nombre de problèmes.

S'agissant des malades en fin de vie, loi ou pas, il faudrait multiplier les rares unités de soins palliatifs, prévoir en nombre suffisant et mieux former le personnel chargé d'y accueillir les malades, mais aussi leurs proches... toutes choses qui vont à rebours des politiques d'économies imposées depuis des années dans la santé publique.

La difficulté de légiférer en ce domaine serait d'établir qui trancherait, et selon quels critères, des conditions dans lesquelles il serait licite de mettre un terme aux souffrances d'un malade incurable. Le patient lui-même n'a souvent plus les moyens de mettre fin à ses jours. Quant au corps médical, la décision ne peut et ne doit pas reposer sur lui seul. Et pour la famille, c'est une décision lourde à prendre. D'autre part, les relations familiales, comme toutes les autres relations sociales dans un monde régi par l'argent, ne sont pas exemptes de considérations égoïstes, voire d'héritage, qui peuvent se dissimuler sous une fausse compassion pour le malade.

Même une loi qui s'entourerait de toutes les garanties sur la façon dont la décision serait prise n'assurerait pas que, dans tous les cas, le malade serait soigné aussi longtemps et aussi bien qu'il pourrait l'être.

Mais en attendant, comme souvent, la société laisse des problèmes sans les résoudre, parfois même les aggrave sous la pression des lobbies réactionnaires et religieux. Les malades, les soignants, les familles doivent alors se débrouiller comme ils peuvent. Et s'ils prennent sur eux, comme les deux soignantes de Saint-Astier, il se trouve des gardiens d'une morale retardataire pour leur jeter la pierre.

Pierre LAFFITTE

Contre les violences faites aux femmes

De nombreuses associations et plusieurs organisations politiques appellent à une manifestation :

Contre les violences faites aux femmes

Lutte Ouvrière s'associe à cette manifestation et soutient ce combat

contre ces violences, verbales ou physiques, qui sont le prolongement de l'inégalité faite aux femmes. Une inégalité à laquelle des lois sur l'égalité des sexes, ou celles sur la parité hommes-femmes dans certaines élections, sont loin de mettre un terme.

**Samedi 24 mars
14 h 30, place de la République
à Paris**

• Grève des enseignants

Contre les suppressions de postes et la baisse du pouvoir d'achat

Le mardi 20 mars a été, pour les enseignants des collèges et des lycées, une journée de grève et de manifestations. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2006, c'était la quatrième journée d'action des enseignants, y compris leur participation importante à la grève des travailleurs de la fonction publique, le 8 février.

Comme les autres salariés, les enseignants ont vu leur pouvoir d'achat diminuer, jusqu'à 20 ou 25 % en vingt-cinq ans. Un volet du récent décret pris par le ministre Robien pénalise encore des dizaines de milliers d'entre eux par la suppression d'heures de « décharge » correspondant en fait à une partie de leur rémunération. Ce décret prive également les élèves de

nombreuses heures de demi-groupes, d'options, de soutien scolaire, de ces souplesses d'emploi du temps qui permettaient parfois de compenser des manques du système scolaire et d'aider au rattrapage des jeunes en difficulté. L'application du décret rendra par exemple plus aléatoire l'existence d'associations sportives dans le cadre scolaire.

Au-delà même de ce décret, c'est la politique de suppressions de postes dans l'Éducation nationale qui est en cause. Pour la rentrée de septembre 2007, plus de cinq mille postes sont rayés du budget, et un total de 20 000 auront été « économisés » en quatre ans. Car c'est uniquement d'économies budgétaires qu'il s'agit, la même politique qui conduit à supprimer de nombreuses heures de cours dans les établissements, à réduire le nombre d'adultes – personnels d'entretien, de surveillance, d'administration mais aussi conseillers d'éducation, d'orien-

tation, infirmières – qui pouvaient assurer au mieux l'encadrement et l'aide des jeunes. Le résultat ? Des classes surchargées, des élèves plus difficilement suivis, voire laissés sur la berge, un climat parfois peu propice à la culture et à l'étude. Combien ridicules apparaissent alors les prescriptions sagaces du ministre, proposant d'apprendre des listes de mots, de revenir au calcul mental, et autres fils à couper le beurre !

Les déclarations des « grands » candidats ne comportent rien de concret sur les salaires, ni aucun engagement

ferme à annuler immédiatement les suppressions de postes programmées et à injecter sérieusement les crédits nécessaires à l'école, en prenant sur le budget militaire par exemple.

Un indice, cependant, montre que les enseignants ont raison de se faire entendre : Xavier Darcos, ancien ministre délégué à l'Enseignement, suggère maintenant à Nicolas Sarkozy l'abrogation du décret Robien. Les enseignants mobilisés devront le rester, pour que cette ébauche de recul devienne réalité

Viviane LAFONT

• École privée

Partenaire de la gauche comme de la droite

Dans un entretien au *Monde de l'éducation*, Ségolène Royal dit vouloir « intégrer le privé à la réflexion sur la lutte contre l'échec scolaire », au nom de la justice pour l'école publique qui est obligée d'accueillir tous les élèves, alors que la plupart des établissements privés les choisissent et évitent les cas difficiles.

Il y a un peu plus d'un mois, Nicolas Sarkozy déclarait lui aussi : « Je veux que soit reconnue l'utilité sociale de l'enseignement privé, en lui permettant d'ouvrir des établissements y compris dans les quartiers où s'accumulent tant de difficultés. »

Quant à Bayrou, il « n'oppose pas école privée et publique », toutes deux « utiles à la France, aux familles ». Et surtout, dans ce domaine, il a laissé un souvenir mémorable. Il fut en effet ministre de l'Éducation dans le gouvernement Balladur dont le porte-parole était à l'époque un certain Nicolas Sarkozy. C'est ce gouvernement qui tenta en 1994 de faire financer, sur les fonds des collectivités locales, les locaux des écoles et lycées privés. Cette révision de la loi Falloux, qui régit l'enseignement privé, tomba dans les oubliettes après avoir déclenché de gigantesques manifestations de protestation.

On voit aujourd'hui une belle unanimité chez tous ces candidats en ce qui concerne l'enseignement privé, ou plutôt confessionnel, car il est à 95 % catholique. Il est tout naturellement défendu par la droite, à l'électorat conformiste et bien-pensant. Mais il n'est absolument pas remis en cause par la

gauche. Ce n'est pas nouveau. En 1992, c'est Jack Lang qui fit entériner un accord avec l'enseignement privé pour autoriser un financement des écoles par le département. Quant à Rocard, ministre de l'Agriculture en 1984, il avait fait adopter une loi autorisant le financement des établissements agricoles privés sur les fonds de l'État.

Ségolène Royal n'innove donc pas : en présentant sa proposition comme une façon de rétablir l'équilibre entre le public et le privé, elle espère peut-être avoir l'assentiment d'un certain nombre d'enseignants qui déplorent la fuite de leurs « bons élèves » vers l'école privée. Elle espère peut-être aussi, du même coup, récupérer des voix qui auraient tendance à s'égarer du côté de Bayrou. Mais surtout, elle va dans le sens du désengagement de l'État dans les services publics.

Si l'on veut remédier aux maux de l'école, la première mesure à prendre est de réserver l'argent public à l'école publique, et de lui donner les moyens de remplir son rôle correctement. Mais cela ne fait partie ni du programme de la droite réactionnaire ni de celui de la gauche timorée.

Sylvie MARÉCHAL

• Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine)

Un sale coup qui ne passe pas

Manifestation à Montfort-sur-Meu.



La mobilisation contre l'expulsion des 23 travailleurs maliens de Montfort-sur-Meu continue. Elle bénéficie d'un réel soutien de la population, choquée de l'attitude de la police et de la justice envers ces travailleurs connus et appréciés de tous.

Les témoignages sur le traitement réservé à ces travailleurs immigrés, en partie repris par la presse, permettent de connaître les brimades que les pouvoirs publics préfèrent voir rester dans l'ombre. La compagne enceinte d'un travailleur déjà expulsé à Bamako a aussi raconté son

passage au tribunal : « Lorsque j'ai parlé de ma grossesse au magistrat, il ne m'a même pas regardée. Il a juste dit que, étant donné que l'enfant n'est pas né, on ne peut pas considérer que Sidy est le père ! »

Lors du pique-nique de soutien de samedi 17 mars, plusieurs intervenants ont raconté les obstacles qu'ils rencontraient pour rendre visite à ces travailleurs détenus dans les centres de rétention. « Il faut faire la queue une bonne demi-heure pour en rencontrer un, et un seul, et il faut recommencer pour en voir un autre, car il n'est possible de les

rencontrer qu'un par un. »

Ceux qui ont pu les rencontrer ont fait part de l'émotion de ceux qui ont été placés en centre de rétention, près de Paris, touchés par l'élan de sympathie et la mobilisation qu'ils n'osaient espérer.

La réprobation est d'autant plus forte que, comme le disent certains, « si ces personnes d'origine malienne, toutes titulaires d'un contrat de travail en règle depuis cinq ans, insérées dans la vie locale, parlant le français, ne sont pas régularisées, alors personne en France ne le sera ! »

Correspondant local

• Irak

Quatre années d'occupation américaine

Le quatrième anniversaire de l'invasion de l'Irak par les États-Unis, lancée le 20 mars 2003, a été marqué par d'importantes manifestations aux États-Unis. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans plusieurs villes du pays. Mais de nombreuses manifestations ont aussi eu lieu ailleurs dans le monde, notamment dans des États dont certains s'étaient associés à l'intervention.

L'administration Bush n'en garde pas moins le cap et n'envisage toujours pas de retirer ses troupes d'Irak. Un nouveau contingent de 20 000 soldats américains a même été envoyé notamment dans la région de Bagdad, sans que cela empêche les attentats qui ensanglantent la capitale irakienne de se poursuivre. Ils se sont même intensifiés le jour anniversaire de l'invasion.

Au fond, les véritables motifs de l'intervention des États-Unis étaient l'appétit des compagnies américaines, en particulier pétrolières, et le renforcement de leur domination au Moyen-Orient. Bush inventa la menace imaginaire d'« armes de destruction massive » entre les mains de Saddam Hussein pour la justifier. C'est sous ce prétexte que les États-Unis se lancèrent dans cette guerre, en y entraînant certains de leurs alliés, à commencer par la Grande-Bretagne.

Quatre ans après, les États-Unis ont effectivement abattu le régime de Saddam Hussein et l'ont remplacé par un régime à leurs ordres. Le 20 mars encore, un ancien haut responsable de l'ancien pouvoir, Taha Yassine Ramadan, a été pendu. Mais le peuple irakien, déjà fortement éprouvé par des années de guerre, de bombardements et d'embargo économique, a vu sa situation s'aggraver encore.



New York : manifestation contre la guerre en Irak.

AFP

La population irakienne est désormais plongée dans un véritable chaos. L'invasion a brisé les canaux qui assuraient son existence quotidienne. Les différentes factions, chiïtes ou sunnites, s'opposent, les armes à la main, aux troupes d'occupation ou se disputent entre elles des zones d'influence, faisant chaque jour des dizaines de morts.

Malgré le désaveu électoral de sa politique, en novembre dernier, avec le succès des Démocrates, Bush continue à assurer à la population américaine qu'avec encore un peu de patience la situation va s'éclaircir. L'intervention se poursuit donc, avec chaque jour son lot de souffrances, de destructions et de morts, irakiens mais aussi américains.

En fait, les dirigeants des États-Unis ont besoin de temps pour tenter de sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent.

Ainsi le 10 mars s'est tenue une conférence régionale, avec la participation de la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, à laquelle participaient bien sûr les représentants du gouvernement irakien, mais aussi de la Syrie et de l'Iran. Les États-Unis tentent de vérifier si ces deux États, qu'ils accusent régulièrement de représenter « l'axe du mal » dans la région, peuvent collaborer avec eux pour stabiliser la situation en Irak.

Cependant, si les régimes syrien et iranien y seraient certainement prêts, ils demanderont évidemment des contreparties

que pour le moment les États-Unis ne sont pas prêts à concéder. D'autant plus qu'ils ne veulent évidemment pas quitter vraiment la région. Le secrétaire d'État à la Défense, Robert Gates, a fait savoir que les États-Unis souhaitent conserver en Irak les bases militaires implantées depuis la guerre, et évidemment ils veulent pouvoir garder le contrôle des champs pétroliers.

Alors, tout indique que cet anniversaire de l'invasion de l'Irak ne sera malheureusement pas le dernier, et la population irakienne n'a pas fini de supporter tout le poids de la domination impérialiste et du chaos qu'elle entraîne.

Jacques FONTENOY

• Afghanistan

L'armée française participe au « maintien de la paix »... par les bombardements



Six avions de combat Rafale ont été envoyés en Afghanistan, renforçant ainsi les armements déployés par l'armée française dans ce pays. Alors qu'auparavant les avions engagés étaient officiellement limités à des actions de surveillance, ces Rafale pourront effectuer des bombardements au sol, avec « une précision métrique », assure le ministère de la Défense – à rapprocher des « frappes chirurgicales » opérées par l'armée américaine en Irak.

Un échelon de plus est ainsi franchi dans l'engagement des forces militaires françaises en

Afghanistan. Il y a quelques mois, Chirac avait d'ailleurs annoncé que la France entendait « durcir son dispositif militaire » dans la région de Kaboul et « assouplir les conditions d'emploi » de l'armée hors de cette zone.

La France est présente en Afghanistan depuis l'intervention d'octobre 2001, dans les forces de l'OTAN, aux côtés des États-Unis et d'autres pays impérialistes européens. Elle y maintient 1 100 soldats, sur les quelque 32 000 hommes de la FIAS (Force internationale

d'assistance à la sécurité), y déploie des dizaines d'hélicoptères et d'avions de chasse, et le porte-avions *Charles-de-Gaulle* appuie les opérations aériennes depuis l'océan Indien.

Selon nos gouvernants, l'engagement de la France en Afghanistan n'aurait que des visées humanitaires, pour apporter la démocratie à la population en empêchant le retour des Tali-

bans. Mais le pouvoir corrompu que les armées impérialistes ont mis en place n'a pratiquement rien changé au sort de la population afghane, sinon qu'elle subit en plus les bombardements.

Chirac et ses semblables ont parlé de « repentance », avec des trémolos dans la voix, à propos des guerres coloniales menées par la France aux siècles passés. Ils insistent aussi sur le fait qu'ils

ont refusé de se joindre à l'intervention américaine en Irak en 2003. Mais cela ne les empêche pas de continuer à intervenir ailleurs. En Afghanistan aux côtés de l'impérialisme américain, ou en Afrique pour son propre compte, l'impérialisme français continue, à travers ses armées, à vouloir dicter sa loi aux peuples.

Marianne LAMIRAL

• La Banque Mondiale et la pauvreté

Tirer du sang d'un caillou

Dans un rapport publié le 19 mars, la Banque Mondiale estime que quatre milliards de personnes ont un « revenu » compris entre un et huit dollars par jour. La Banque a calculé que le pouvoir d'achat cumulé de ces quatre milliards de meurt-la-faim représente 5 000 milliards de dollars. Et de regretter que ce potentiel soit laissé en friche par les grandes entreprises privées.

Cet organisme international a conseillé, et même imposé, à

bien des pays pauvres de saborder le peu de services publics qu'ils avaient, a exigé qu'ils vendent ou qu'ils concèdent leurs richesses naturelles aux trusts des pays capitalistes, a conditionné toutes ses « aides » à la soumission aux « lois du marché ». Voilà maintenant qu'il prétend lutter contre la pauvreté... en expliquant aux grandes sociétés privées qu'elles devraient mieux pénétrer ce marché de la misère.

Pour quatre milliards d'être humains, l'accès à la nourriture et à l'eau potable est un problème quotidien. Mais ils ne peuvent plus dire qu'on se désintéresse de leur sort. Si la Banque Mondiale n'a pas encore trouvé le moyen de les nourrir, elle étudie au moins celui de leur faire payer leur écot au capitalisme international.

P.G.

• **Darfour**

Massacres et pétrole : la responsabilité des grandes puissances.

Plusieurs associations ont organisé un meeting à Paris pour attirer l'attention de l'opinion publique et des gouvernements sur la situation catastrophique de la population du Darfour, région de l'ouest du Soudan, victime d'une guerre qui, depuis quatre ans, a fait entre 200 000 et 400 000 morts et deux millions de réfugiés.

Le malheur pour ces populations est que, dans cette région riche en pétrole, tous les gouvernements, qu'ils soient européens ou américain, défendent leurs intérêts par tous les moyens, y compris le soutien aux massacres.

Le chef du gouvernement soudanais, Omar Al-Bachir, fait peser sur la population un pouvoir dictatorial depuis son coup d'État, appuyé sur les islamistes, en 1989. Depuis 2003, il affronte une rébellion au Darfour. Officiellement, dans cette région s'opposeraient des milices arabes dites « janjawids » et des rebelles noirs. Mais les « janjawids » ne sont que des bandes de mercenaires qui font

régner la terreur sur le terrain, après que l'aviation gouvernementale a bombardé les populations, tandis que la propagande du pouvoir cherche à jouer sur les divisions ethniques entre les populations arabes du Nord et les populations de l'Ouest, noires mais aussi en partie arabes.

Pour le gouvernement américain, la clique au pouvoir à Khartoum est passée de la catégorie « terroriste », soumise à un embargo en 1997, à celle « d'alliés », après le 11 septembre 2001 : un miracle dû à la collaboration soudanaise « dans la guerre contre le terrorisme » et, sans aucun doute, à l'attrait des puits de pétrole du Sud-Soudan. Ils sont d'autant plus attirants que tout le monde les convoite, y compris la Chine, qui achète 65 % de la production pétrolière et dispose de nombreuses concessions au Darfour du Sud. Quant à la vieille rivalité entre les intérêts anglo-américains et les intérêts français, elle se poursuit, mais plutôt au détriment des seconds : Total, dont les permis pétroliers

au Sud-Soudan sont bloqués, en fait les frais. Khartoum, cherchant aussi à saper l'influence française dans les pays voisins, Tchad et Centrafrique, le gouvernement français, qui y maintient des troupes pour soutenir des gouvernements aussi dictatoriaux que celui du Soudan, les utilise contre des rebelles appuyés par le gouvernement soudanais.

Ainsi les soucis humanitaires que montre parfois le gouvernement français pour le sort de la population du Darfour semblent surtout proportionnels à ses intérêts pétroliers. C'est une attitude à peu près symétrique de celle qu'il a adoptée au Rwanda, en 1994, en couvrant les massacres quand ils étaient le fait de ses protégés.

On comprend mieux pourquoi tous les États impérialistes, et l'ONU, se contentent de voter des résolutions totalement inefficaces et pourquoi la force interafricaine, financée par l'Union européenne et censée s'interposer au Darfour, ne sert qu'à compter les morts.

Sylvie MARÉCHAL

• **Allemagne**

L'âge de la retraite passe de 65 à 67 ans Le retour au XIX^e siècle

Le 9 mars, la loi sur le relèvement de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans a été définitivement adoptée par le Bundestag, le Parlement allemand, à une large majorité de 408 voix contre 169 et 4 abstentions.

Seuls 11 députés du Parti Social-Démocrate (SPD) se sont opposés à la politique de leur parti qui, depuis la fin 2005, gouverne avec la droite dans le cadre d'une « grande coalition », et ont voté contre cette « réforme » qui va représenter une dégradation considérable de la condition ouvrière.

L'âge légal de la retraite va augmenter progressivement de 65 jusqu'à 67 ans à partir de 2012. Seuls les salariés ayant cotisé 45 ans pourront encore partir avant 67 ans... mais cela en concernera très peu dans les années à venir. Pour chaque mois manquant sur le nombre d'annuités nécessaires au moment du départ en retraite, il y aura un abattement de 0,3 %, soit 3,6 % par année manquante.

En réalité, malgré les plans du gouvernement pour promouvoir le travail au-delà de 50 ans, aucun patron n'a vraiment envie d'utiliser des travailleurs âgés. D'ailleurs

l'âge réel de départ à la retraite se situe en fait actuellement autour de 63 ans. De son côté, la commission de travail du SPD baptisée « 60 plus » estime que « dans 60 % des entreprises en Allemagne personne de plus de 50 ans n'est employé ».

Ce sont donc bien des retraites amputées qui se profilent, pour tous ceux qui n'auront pas un nombre d'annuités complet ou ne pourront pas se payer des assurances complémentaires. D'autant que les retraites actuelles sont gelées depuis 2004 et que cela doit se poursuivre jusqu'au moins 2009, ce qui signifie déjà une baisse du pouvoir d'achat réel des retraités.

Les premières pensions de retraite ont été introduites en Allemagne en 1889. À l'époque, l'âge légal fut fixé à 70 ans. En 1916 il fut abaissé à 65 ans. En 1957, alors que l'Allemagne ne s'était pas encore totalement relevée des destructions de la guerre, alors que les logements manquaient, qu'un million de familles vivaient dans la misère, selon les statistiques officielles, le chancelier Konrad Adenauer, qui était pourtant loin d'être un progressiste, a introduit la retraite

« dynamique ». Cela consistait à lier l'évolution des retraites à celle des salaires et à augmenter de façon significative les retraites de misère instaurées sous Bismarck, en les portant à 70 % du salaire moyen antérieur. À l'époque, les retraites ont ainsi augmenté d'un coup de 65,3 % pour les ouvriers et même de 71,9 % pour les employés.

Cinquante ans plus tard, dans une Allemagne qui est redevenue une des principales puissances économiques de la planète (c'est le premier exportateur mondial) et qui regorge de richesses, les gouvernants prétendent qu'il n'est plus possible de financer les retraites dans les mêmes conditions. Cela n'a rien à voir avec les prétextes officiels sur l'augmentation, présentée comme « catastrophique », du nombre de retraités dans les décennies à venir, mais bien plus avec la rapacité du patronat qui, après avoir exploité les travailleurs pendant des années, ne veut même plus financer des retraites un peu décentes. Cela avec la complicité de toute la classe politique, y compris de celle qui se prétend de gauche.

Henri MARNIER

• **Russie**

Nouvelle catastrophe minière

106 morts : c'est le bilan, provisoire car il n'a cessé de s'alourdir, du coup de grisou qui s'est produit, le 19 mars, à la mine Oulianovskaïa de Novokouznetsk, dans la région russe de Kemerovo, en Sibérie. Il s'agit de la catastrophe minière la plus meurtrière qu'ait connue la Russie depuis la fin de l'URSS.

Année après année, coups de grisou ou effondrements de galerie tuent en Russie. En 2006, 30 mineurs ont péri au fond d'un puits. En 2005, dans la seule région de Kemerovo (où se trouve le principal bassin houiller du pays, le Kouzbass), 23 mineurs avaient été tués par le grisou. En 2004, deux explosions avaient tué 60 mineurs... En une quinzaine d'années, des centaines d'entre eux sont morts ainsi de mort violente, sans oublier tous ceux qui périssent à petit feu du fait de la silicose ou de la tuberculose, dans ces régions minières laissées en état de quasi-abandon sanitaire et social.

Situé 3 000 kilomètres à l'est de Moscou, le Kouzbass n'est pas éloigné de la capitale que par la géographie ; un monde sépare le Moscou des riches roulant carrosse, en fait Mercedes dernier cri, des centres industriels ou miniers de Russie, où les travailleurs survivent difficilement et où la mortalité, au travail ou du fait du dénuement, est plus élevée qu'ailleurs. Et dans d'autres anciennes républiques soviétiques, comme l'Ukraine et le Kazakhstan, où la situation est pire, les catastrophes minières sont encore plus terribles et plus fréquentes.

En Russie, les autorités ont laissé fermer les mines les moins rentables. Quant aux autres, il

faut qu'on puisse en extraire du charbon, de l'or ou autres minerais exportables, à moindre coût. Alors, les équipements ne sont pas renouvelés et les investissements dans la sécurité sont le cadet des soucis de ceux qui contrôlent ou possèdent ces mines. Le président Poutine lui-même, qui avait réuni le gratin russe de l'économie en février dernier, lui avait une fois de plus reproché de ne pas même investir dans la production.

L'argent que les nantis russes tirent de leurs activités, ils préfèrent le mettre à l'abri en Occident. Ainsi Roman Abramovitch, principal actionnaire du trust qui contrôle notamment une douzaine de mines, dont celle d'Oulianovskaïa, présentée comme une des vitrines... de la prétendue modernisation de l'économie russe ! Cet individu, devenu le Russe le plus riche, est aussi le gouverneur de la région la plus déshéritée de Sibérie et passe le plus clair de son temps... à Londres, où il habite. Car c'est en Angleterre et dans d'autres pays riches qu'il a investi ce qu'il a arraché aux prolétaires de Russie : dans le club de football de Chelsea, dans des écuries de course, des yachts, de l'immobilier de luxe, dans la finance...

Alors, l'hécatombe va continuer dans les mines sibériennes. Et la télévision russe continuera à montrer Poutine aux actualités : un jour, en train de faire la leçon aux magnats des industries d'exportation ; le lendemain, sommant son ministre des Situations d'urgence de se rendre sur les lieux d'un nouveau drame.

Pierre LAFFITTE

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 103 (mars 2007)

France

À l'approche de l'élection présidentielle
65 milliards d'euros d'aides aux entreprises
Pillage massif et gaspillage des fonds publics

Belgique

Le communautarisme, fonds de commerce pour démagogues

Haïti

Décomposition de l'État et violence des gangs armés

Tribune de la minorité

Immigration « zéro », « choisie » ou « partagée », les préjugés réactionnaires en campagne
Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

• Alcatel-Lucent

Une manifestation européenne



Plus de 4 000 salariés d'Alcatel-Lucent sont venus manifester à Paris le 15 mars de la place de la Bourse à la rue de La Boétie, où se situe le siège de l'entreprise, contre les 12 500 suppressions d'emplois annoncées le 9 février dernier.

Derrière la première banderole de l'intersyndicale, se retrouvaient les manifestants venus de Lannion, Rennes, Nantes, Brest et Eu. Puis c'étaient les délégations venues d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique, d'Angleterre, d'Italie et d'Espagne. Il y avait même une contestataire australienne. Puis venait la région parisienne, représentée par des salariés venant des différents sites : Ormes, Villars, Vélizy, Chateaufort, Massy et Colombes. Pour une partie des présents, c'était une première car, parmi les salariés d'Alcatel, il ne reste quasiment plus d'ouvriers. Et beaucoup d'ingénieurs manifestaient pour la première fois.

Tchuruk avait « inventé » il y a quelques années le principe de « l'entreprise fabless », c'est-à-dire l'entreprise sans usine. Depuis, la plupart de ces sites ont été externalisés vers Sanmina, Jabil ou autre Flextronics, qui depuis ne se sont pas gênés pour supprimer des emplois, voire fermer les entreprises. Le seul centre industriel reste celui d'Eu en Normandie, qui fabrique des prototypes avant qu'ils ne

soient envoyés en Chine ou en Inde pour des séries plus grandes. L'essentiel de ce qui reste en Europe et aux États-Unis sont des services commerciaux et des services de recherche et développement, essentiellement composés d'ingénieurs et de quelques techniciens.

Ce sont donc eux qui sont principalement touchés dans ce plan. Un plan que personne ne peut comprendre car dans le même temps la dirigeante du groupe, Patricia Russo, dit qu'elle espère que le chiffre d'affaires va augmenter de 5 % dès cette année. S'adressant aux actionnaires, elle leur dit qu'ils doivent être confiants, car le dividende sera le même cette année que l'an dernier : ils toucheront du coup 370 millions. Seuls devront payer les salariés dont les effectifs sont amputés de... 16 %. Rien que cela !

C'est ce qui explique la colère et la participation à cette manifestation. La direction maintient son plan, mais d'autres manifestations sont prévues dans les jours qui viennent.

Correspondant LO



Notre camarade Arlette Laguiller est venue apporter son soutien aux salariés européens d'Alcatel-Lucent, en lutte contre ce patron qui veut supprimer 12500 emplois dans une société qui est loin d'être en difficulté. Cela a été l'occasion d'échanges chaleureux avec de nombreux manifestants.

• Airbus – Toulouse

La riposte doit s'amplifier

Le 16 mars était une journée de lutte européenne contre le plan Power 8 de la direction EADS-Airbus. De sources syndicales, « l'Allemagne a connu de fortes mobilisations, comme à Hambourg avec 20 000 manifestants et à Laupheim avec 2 000 manifestants, mais ça a aussi été le cas en Espagne et en Grande-Bretagne ».

En France, il y a eu des manifestations à Nantes, Saint-Nazaire, Méaulte. À Toulouse, l'ensemble des syndicats avaient appelé à deux heures de grève. Très rapidement, les ouvriers des usines de Saint-Eloi et Clément-Ader ont rejoint ceux de Saint-Martin et de Louis-Bréguet rassemblés au rond-point de La Crabe et sont partis à plusieurs milliers en manifestation en direction du siège social à Blagnac. La tête du cortège était plutôt dynamique : le slogan « Au placard, Power 8 » était repris. Devant le siège d'Airbus, des délégations de syndicalistes d'entreprises sous-traitantes étaient là, ainsi que les travailleurs du site Lagardère, dont beaucoup d'ouvriers allemands avec drapeaux syndicaux et T-

shirts « Tous pour un... Un pour tous ».

Le 6 mars, la grève massive et la manifestation avaient regonflé bien des travailleurs, impressionnés par le nombre des manifestants.

Le 16 mars, la grève n'a pas été aussi massive, surtout dans les bureaux. Il faut dire que la veille avaient lieu les élections professionnelles et les syndicats FO, CGC et CFTC, majoritaires à l'usine, étaient plus préoccupés par les élections que par le fait de faire du 16 un succès.

D'ailleurs, bien des travailleurs craignent qu'après cette date les velléités syndicales en matière de lutte gréviste fon-

dent comme neige au soleil. Aujourd'hui, il est surtout question de négociation, de dialogue social et de contre-propositions syndicales.

Pourtant, mercredi 14 mars, au cours du Comité européen, le PDG Gallois a campé sur ses positions ! Alors, ce qui s'impose est au contraire d'amplifier la riposte de l'ensemble des travailleurs, chez Airbus comme chez les sous-traitants, pour exiger l'annulation des suppressions de postes comme l'annulation des ventes ou des fermetures de sites.

Correspondant LO



• Servair – Roissy

Filiale d'Air France et patron de combat

À Servair Roissy, société de 3 000 salariés et filiale d'Air France, l'augmentation de l'exploitation et les projets de filialisation d'activités, pour faire le travail avec des salariés toujours moins payés, font tourner la tête aux directeurs. Depuis un an, la direction a développé une panoplie d'attaques.

Il s'agit d'empêcher l'expression de la contestation, par des plaintes en diffamation contre des tracts et contre les interventions « fouineuses » de délégués en réunion de Comité d'entreprise, ou bien par des « licenciement transactionnels » de délégués disposés à quitter l'entreprise.

La direction ne s'embarrasse même plus des habituelles précautions légales : depuis septembre 2006, elle majore les retenues de salaire des jours de grève. Les salariés lui ont répondu par de nouvelles grèves. Mais elle ne s'en est pas tenue là : deux grévistes sont menacés de licenciement. Là encore, la réponse côté travailleurs s'est traduite par plusieurs jours de grève. Les grévistes sont

accusés par la direction, dans une procédure disciplinaire, de « grève illicite » pour mouvement de solidarité. Voyant que ça ne suffisait pas, elle a multiplié les procédures disciplinaires et les lettres recommandées à l'encontre de certains camarades. Ce qui a provoqué de nouveaux arrêts de travail.

Fin décembre, on a vu se multiplier les « erreurs de paye », avec promesses de régularisation le mois suivant, puis oublis de régularisation. Des travailleurs grévistes se sont ainsi vu prélever huit jours de grève pour en avoir fait quatre...

Une partie des grévistes ont décidé de réclamer les rappels de salaire, en référé devant les Prud'hommes de Bobigny. Le 16 février dernier, nous étions ainsi 25 salariés à expliquer les méthodes des patrons de Servair pour empêcher les salariés de revendiquer. Ironie de l'affaire, le DRH de Servair est conseiller prud'homme employeur à Bobigny. L'affaire a été renvoyée au juge départiteur pour le 15 mai prochain.

Servair fait fi non seulement du droit de grève mais aussi des

droits syndicaux. Il envisage sérieusement de déménager par la force les locaux syndicaux, pour les évacuer sur le parking de l'entreprise. La direction vient aussi de lancer une procédure de licenciement pour faute grave contre un délégué, prétendant qu'il aurait refusé de se soumettre à des contrôles de sûreté pour entrer dans l'entreprise.

Plusieurs jours de grève dans le service de ce militant ont rappelé que la direction n'avait pas partie gagnée. Mais elle persiste et vient d'adresser des dizaines de lettres de sanction et de convocation à entretien aux grévistes pour avoir participé à « un mouvement illicite de solidarité avec un salarié ».

Le 2 mars, pendant deux heures, 150 militants CGT et SUD de l'aéroport ont occupé le hall du siège d'Air France. Une action qui vise à rappeler que le véritable patron de ces filiales aux salariés sous-payés est une compagnie mondiale qui affiche près d'un milliard d'euros de bénéfice.

Correspondant LO

• Peugeot-Citroën-PSA
Usine d'Aulnay-sous-Bois
(Seine-Saint-Denis)

Pour les 300 €, la grève continue

La grève à l'usine Peugeot-Citroën d'Aulnay-sous-Bois est entrée dans sa quatrième semaine. Lundi 19 mars, c'est à l'unanimité que les 250 grévistes présents ont voté la poursuite du mouvement, qui continue à être dirigé par son comité de grève et est soutenu par cinq des syndicats de l'usine.

À ce jour, la direction refuse toujours de discuter des salaires ; elle a bien organisé une réunion jeudi 15 mars, mais elle y avait aussi invité les syndicats qui ne sont pas dans la grève, et par contre avait refusé de recevoir les dix représentants du comité de grève. Lundi 19, elle a même annulé la réunion de délégués du personnel au prétexte... qu'il n'y avait aucune question!!!

La direction essaie de faire tourner les deux chaînes de montage en faisant venir des ouvriers d'autres usines du groupe (quelques dizaines). Mais parmi ceux qui sont venus, plusieurs sont repartis quand les grévistes ont expliqué le rôle que la direction voulait leur faire jouer. À Mulhouse, des militants CGT avaient prévu d'aller sur le quai de la gare convaincre les ouvriers prêts à partir pour Aulnay, mais il n'y avait personne. La direction avait préféré renoncer. Elle tente aussi de faire peur en envoyant un deuxième courrier précisant ce que chacun a perdu sur sa paye.

Par contre, du côté des grévistes, le moral est bon. La grève est conduite sous leur contrôle. Plus de 530 cartes de grévistes ont été délivrées. Les actions

proposées par le comité de grève sont bien organisées et suivies.

Tous les jours, à la prise d'équipe, le journal de grève informe, répond aux arguments de la direction. Les grévistes continuent de discuter avec ceux qui sont au travail et leur ont proposé de les soutenir en signant une pétition et en versant un soutien financier. Les nombreux soutiens montrent que la grève est populaire. Des débrayages ont aussi montré le soutien de travailleurs du groupe comme à Sochaux, Trémery, Borny, Mulhouse et Charleville (après ceux de Saint-Ouen et Poissy, la semaine précédente).

Le mouvement cherche aussi à populariser ses revendications à l'extérieur, vers les travailleurs de la région ou lors de manifestations diverses comme une pièce de théâtre de la Compagnie Jolie Môme ou lors de la grève des agents de la RATP ou des enseignants le mardi 20 mars. Lors d'une visite à une assemblée de militants CGT des impôts, les grévistes ont rencontré des travailleurs exprimant leur satisfaction de voir que le privé pose comme eux le problème des salaires et qui ont apporté un



bon soutien financier. Vendredi 16 mars trois cents grévistes sont allés manifester devant le tribunal de Bobigny pendant que la direction s'expliquait devant les juges pour avoir embauché des inté-

rimaires sur les postes des grévistes. Enfin le week-end, plusieurs groupes de grévistes sont allés sur les marchés pour faire connaître leurs revendications. Une manifestation est prévue samedi 24 mars à 14 h 30 à Bar-

bès, un quartier populaire de Paris, pour que la solidarité puisse s'exprimer envers des revendications... qui sont bien celles de tout le monde ouvrier.

Correspondant LO

• Peugeot-Citroën – Rennes

Débrayage pour les salaires

Depuis que la grève a commencé à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, le climat dans l'usine de Rennes change aussi. Dans les ateliers, les discussions sur les salaires sont plus nombreuses ; les chefs sont nerveux et certains parmi les travailleurs se demandent si le moment n'est pas venu de faire comme nos collègues d'Aulnay. Cela est d'autant plus ressenti que la direction de PSA n'accorde que 1,6 % d'augmentation cette année alors qu'elle diminue de 40 % la prime d'intéressement.

C'est dans ce contexte que la CGT a appelé à un débrayage

mercredi 14 mars au changement d'équipe. Plusieurs jeunes travailleurs de l'équipe du matin ont débrayé pour rejoindre le rassemblement prévu au milieu de l'usine. Plusieurs dizaines d'autres travailleurs de l'équipe d'après midi s'y sont joints en arrivant.

Nous étions une centaine au plus fort du rassemblement qui a été suivi par un défilé pendant plus d'une heure dans les ateliers du montage, animé par les slogans « Augmenter nos salaires » et « Et un, et deux, et trois cents euros ». Le cortège, très dynamique, a été salué par de

nombreux travailleurs restés sur les chaînes sous la pression de dizaines de chefs chargés de les isoler des grévistes.

Aux plus anciens, ce mouvement rappelait les débrayages de soutien à la précédente grande grève d'Aulnay en 1982. Pour les plus jeunes c'était la première grève. L'envie de recommencer trotte dans les esprits. Beaucoup dans l'usine regrettent d'ailleurs de ne pas y avoir participé, et assurent qu'ils en seront la prochaine fois !

Correspondant LO

La Poste, c'est pas écrit « service public »

Le facteur d'un secteur rural du département de la Creuse est menacé de sanction. Accompagné, lors d'une tournée, par un contrôleur, le facteur a fait comme d'habitude : il a porté, en même temps que le courrier, du tabac, un journal et des médicaments à des personnes isolées qui se déplacent difficilement. Cela ayant été fait gratuitement et sur son temps de travail, le contrôleur zélé a aussitôt fait un rapport à la hiérarchie. Le facteur fautif a été convoqué pour n'avoir pas appliqué le règlement, une note interne ayant d'ailleurs récemment rappelé aux facteurs qu'il leur était

interdit d'acheminer des objets non-postaux. Accusé de faute grave, et même de travail au noir, le facteur risque de passer en conseil de discipline et d'avoir une sanction.

Pour faire des économies, La Poste supprime déjà un grand nombre de bureaux de postes ruraux qui sont plus ou moins bien remplacés par des épiceries ou des bistrotts de village.

Ainsi l'été dernier, lors de la canicule, La Poste a bien proposé que les facteurs passent chez des gens âgés pour s'assurer qu'il n'y avait pas de problème. Mais elle proposait que ce soit payant, aux frais des

municipalités. Là où les municipalités ne pouvaient pas ou ne voulaient pas, tant pis pour les vieux !

Pour ses dirigeants comme pour les ministres, La Poste doit de moins en moins être un service public, elle doit devenir une entreprise qui rapporte. Cela ne l'a pas empêchée de distribuer aux facteurs, il y a quelque temps, un ouvrage de témoignages intitulé *Facteurs de France* montrant le « rôle social du facteur » : un peu de publicité pour un ouvrage qu'elle vend par ailleurs... au prix de 23 euros. C'est pas donné avec La Poste.

André VICTOR

La Poste nous fait son cinéma



La Poste va installer la télévision dans les bureaux pour faire patienter le public. Météo, publicité, clips musicaux : il paraît qu'on s'énerve

moins quand on attend en regardant des images. Quelques bureaux expérimentaux sont équipés à Paris ; il devrait y en avoir 300 d'ici à l'été, et 2500 d'ici à septembre 2008.

La Poste va donc amuser la galerie, tout en empochant quelques recettes publicitaires. Il n'est pas certain que cela amuse longtemps. Malgré un temps d'attente officiel de 7 à 11 minutes en moyenne, on fait plus souvent vingt à trente minutes de queue.

Cela coûte moins cher d'installer un poste de télévision que de prévoir assez de postes de travail derrière les guichets pour qu'il n'y ait pas de queue.

Sylvie MARÉCHAL

• Renault – Le Mans (Sarthe)

Contre la flexibilité, les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot

Vendredi 16 mars, malgré deux semaines de débrayages, la direction de l'usine Renault du Mans a réussi à faire signer un accord de flexibilité aux syndicats CGC, CFDT et FO.

Ce plan de flexibilité consiste pour l'essentiel en six samedis obligatoires et non payés sur l'année pour les équipes en 2X8 ; quatre nuits supplémentaires et un allongement de 26 minutes de la séance de travail pour l'équipe de nuit ; un allongement d'une heure par jour pendant quatre mois pour les travailleurs en horaire normal. Le tout devrait servir à cumuler des journées dans le capital-temps collectif, pour permettre à la direction de nous renvoyer chez nous en période de basse activité.

Seule la CGT s'était pro-

noncée contre ce plan dès le début. La CGC et la CFDT étaient pour. Une bonne partie des délégués CFDT ayant déchiré leur carte suite à ce positionnement, ce syndicat a fini par dire qu'il ne signerait pas l'accord... pour finalement le signer.

Plusieurs centaines de travailleurs ont participé aux différents débrayages. Ils l'ont encore fait dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 mars.

L'équipe de nuit débrayait alors fortement et bloquait les différentes portes de l'usine. À partir de 5 heures, l'équipe du matin arrivait et une partie se mettait en grève et rejoignait les piquets. L'équipe du soir débrayait à son tour en



Débrayage le 21 février.

arrivant à l'usine. Nous nous sommes ainsi relayés devant les feux de palettes jusqu'au lendemain, vendredi.

Lorsque, à 17 heures, les grévistes apprirent la signature de l'accord, il y eut un peu d'amer-

tume et de déception, mais le renoncement n'était pas de mise. Car si la direction a eu ce qu'elle voulait, des signatures au bas de son accord, il lui reste encore à pouvoir l'appliquer.

Correspondant LO

• Technocentre de Renault Guyancourt (Yvelines)

C'est l'embauche massive qui est nécessaire

Après le suicide d'un collègue au Technocentre de Renault, consécutif à trois autres suicides en deux ans et demi, la direction a fait connaître les mesures qui seront mises sur pied dès le mois d'avril afin de « renforcer la qualité de la relation humaine au cœur des équipes », suivant l'expression d'un des responsables.

Désormais, le Technocentre comptera un directeur d'établissement supplémentaire, dont l'activité sera consacrée à « l'amélioration concrète des conditions de vie quotidienne » et au « suivi des analyses de l'observatoire du stress ». Des réunions dans chaque unité de travail seront organisées chaque semaine pour « écouter » les salariés, et une « journée de l'équipe » aura lieu une fois par an. Voilà pour le renforcement du « dialogue ». Quant à la « planification de la charge de travail », la direction envisage d'embaucher 110 spécialistes de l'automobile (pour un établissement de 11 500 travailleurs) censés à eux seuls faire face au « pic d'activité » en 2007-2008, et elle aura recours à l'emploi d'intérimaires. Enfin, les « bureaux partagés » seraient sur la sellette, mais pour l'instant, rien n'est vraiment décidé à ce sujet au Technocentre.

Si ces mesures peuvent donner l'impression que la direction prend en compte les événements récents, le PDG Carlos Ghosn n'a, à aucun moment, évoqué de revoir les objectifs du contrat 2009. Or ce sont les pressions continues en vue de réduire les coûts qui détériorent les conditions de vie et de travail.

On a pu lire, dans le journal *Le Monde* du 18 mars, les déclarations de la veuve du collègue

qui s'est suicidé le 20 octobre 2006. Elles traduisent combien la situation au travail s'était dégradée depuis des mois, au Technocentre, et avait pesé sur son mari. En plus de ses longues journées au bureau, il continuait à travailler le soir à son domicile ainsi que le week-end et il était à bout de nerfs et terriblement angoissé.

L'exigence de résultats, l'obligation de faire coûte que coûte des économies se répercutent à tous les échelons de la hiérarchie. Certes, aujourd'hui la direction tient officiellement un autre discours et fait mine de vouloir relâcher la pression. Mais pour un certain nombre de chefs, tout continue comme par le passé, à commencer par le contrôle tatillon des heures de travail et, comme il n'y a pas d'embauche véritable, il faut de toute façon terminer le travail dans des délais toujours raccourcis.

La seule manière de transformer véritablement nos conditions de travail serait d'embaucher et d'embaucher non pas 1 % d'employés en plus – ce que représenteront les 110 nouveaux emplois, s'ils sont effectifs –, mais d'embaucher massivement. Renault, qui a réalisé 2,9 milliards de bénéfices, en a les moyens !

Correspondant LO

• Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire

Aker revend ses parts

Les ex-Chantiers de l'Atlantique viennent à nouveau de changer de main. Alstom les avait vendus il y a un peu plus d'un an à la holding norvégienne Aker, qui vient de les revendre. À l'heure où nous écrivons, on ne sait pas qui sont les acheteurs, ce qui est significatif de l'opacité d'un système où de très grosses entreprises peuvent changer de propriétaire du jour au lendemain sans que leurs milliers de travailleurs aient la moindre indication sur l'identité et sur les projets de ceux qui la possèdent.

Pourtant, lorsque Aker avait racheté les Chantiers en janvier 2006, les dirigeants politiques du pays n'avaient pas tari d'éloges sur le repreneur. Breton, le ministre de l'Économie, s'était félicité de la naissance d'un futur champion mondial de la construction navale. Ayrault, le chef de file des députés socialistes, considérait que « le groupe Aker présente de solides références industrielles et économiques pour conforter l'activité des Chantiers de Saint-Nazaire ». Le maire socialiste de Saint-Nazaire avait consacré quatre pages du journal municipal à faire la publicité du groupe

norvégien et commentait : « C'est la meilleure solution possible pour assurer le développement de la construction navale à Saint-Nazaire. »

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour voir que « l'industriel Aker » était aussi un financier qui en valait bien d'autres. En tout cas, à l'époque, l'achat des Chantiers de l'Atlantique ne lui a pas coûté cher, puisqu'il l'a obtenu pour 50 millions d'euros et que le vendeur, l'Alstom, s'engageait à lui verser 350 millions d'euros pour l'aider à recapitaliser l'entreprise. À l'époque, le directeur financier d'Aker considérait que le rachat se traduirait par des chiffres positifs « dès le premier jour ». Et pour cause !

En fait, au moment où il rachetait les Chantiers, Aker était déjà en train de se désengager de ses chantiers navals. Selon le journal *La Tribune*, en 2004 il était propriétaire à 75 % de ces entreprises. Au début de l'année il ne possédait plus que 40 % des actions, celles qu'il vient justement de revendre cette semaine. L'achat des Chantiers de l'Atlantique était donc bien une opération purement spéculative, et qui a été couronnée

de succès grâce à l'active complicité des autorités politiques, locales et nationales.

D'un point de vue financier, le moment choisi pour revendre est idéal : l'activité de la branche navale d'Aker a dégagé un bénéfice net de 129 millions d'euros en 2006. Les carnets de commande sont pleins et l'action est au plus haut.

Ces résultats positifs pour les financiers, les travailleurs les payent au prix fort. À Saint-Nazaire, Aker s'est bien gardé d'investir le moindre centime dans l'outil de travail. L'augmentation générale de salaire accordée cette année (1,6 %) ne couvre pas l'inflation. Et l'effectif des salariés directement embauchés par les Chantiers est passé sous les 3 000 durant le court règne d'Aker. La majorité des ouvriers est désormais composée d'environ 3 000 sous-traitants et d'intérimaires.

C'est cette précarisation et la dégradation des conditions de travail et de revenus qui fournissent la base de manœuvres financières profitables.

Correspondant LO

• Famar – Saint-Genis-Laval (Rhône)

Face à la grève sur les salaires, la direction a dû reculer



Après plusieurs jours de débrayages et sept jours de grève, la direction de Famar (façonnier pour l'industrie pharmaceutique) a fini par reculer en partie, proposant 45 euros d'augmentation pour les bas salaires.

C'est 10 euros de plus que ce qui était proposé au départ, mais cette augmentation est à effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier. La direction s'est aussi engagée sur des augmentations individuelles pour tous les nouveaux embauchés depuis 2004. Comme les grévistes étaient en grande majorité des jeunes, au final, pour beaucoup d'entre eux, l'augmentation ne sera pas loin des

80 euros revendiqués au départ.

Par contre, la direction n'a accepté de payer que deux jours de grève alors que c'est elle qui, en refusant de discuter, a prolongé le conflit. Pendant sept jours, elle a refusé toute discussion, faisant du chantage à une fermeture prochaine de l'usine, nous assurant que les propriétaires grecs étaient très mécontents et que

les clients (les grands trusts pharmaceutiques donneurs d'ordre) étaient « volatils »...

Pour beaucoup de grévistes, de jeunes ouvriers en production, c'était une première. Le mouvement a aussi été l'occasion, tout en bloquant les camions ou en préparant le barbecue devant le portail de l'usine, de tisser des liens.

Alors chacun est satisfait d'avoir fait reculer la direction sur les salaires.

Correspondant LO

• ISP Progiven Montdidier (Somme)

La grève fait reculer la direction

Jeudi 15 mars 2007, les trois quarts des 28 ouvriers d'ISP Progiven de Montdidier, qui fabrique des produits agrochimiques (bactéricides, fongicides, insecticides), se sont mis en grève.

En janvier 2006, la société qui comprend 54 salariés sur deux sites a été vendue à ISP, un groupe américain, qui est loin d'être un petit épicier puisqu'il est le cinquième groupe mondial dans ce type de fabrications. Lors de l'achat, la direction avait juré que rien ne changerait pour les ouvriers.

Mais voilà que, la semaine dernière, la direction annonçait que la prime de participation serait de 900 euros, au lieu des 3 000 euros touchés en 2004 et 2005. Elle prétendait qu'avec moins de 50 salariés sur le site de Montdidier, le maintien de la prime ne serait pas obligatoire,

en ayant le culot d'ajouter que les ouvriers devraient s'estimer heureux...

C'est raté puisqu'elle a récolté la grève, ce qui ne s'était pas vu depuis 18 ans. Avec des conditions de travail très dangereuses dues aux produits fabriqués, cette prime est considérée comme un dû. Face au refus de la direction, les grévistes exigeaient, avec le syndicat CGT, 200 euros net d'augmentation par mois.

La direction, si elle n'est pas revenue sur le montant de la prime de participation, a fini par céder une augmentation supplémentaire des salaires de 8 % pour 2007, alors qu'elle ne proposait que 5 %. Les trois jours de grève seront payés.

Les travailleurs se sont fait respecter, et cela donne confiance !

Correspondant local

• Sanmina - Tournaville (Manche)

Le débrayage pour l'emploi et les salaires

L'usine de Tournaville est un ancien site Alcatel, vendu en 2002 au groupe américain Sanmina, n° 2 mondial de la sous-traitance électronique. Elle tourne à plein régime, au point que, depuis deux ans, nous sommes plus de 460 à travailler en permanence, en comptant les 160 intérimaires. Et malgré cela, une partie de la production a été envoyée en Thaïlande. Pour justifier l'absence d'embauches, la direction met en avant la délocalisation prochaine d'une autre partie de la production, toujours vers la Thaïlande.

Et voilà qu'en février, la direction centrale de Sanmina Corporate envoie un courrier à la direction locale, lui réclamant 900 000 euros au titre de « pertes », parce que la délocalisation n'a pas été assez rapide. Des pertes qui n'existent que dans son imagination, car l'usine de Tournaville est plus que rentable. Ainsi, les bénéfices de l'année 2005 se montaient à 13 millions d'euros, soit 3,25 fois plus que l'année précédente ! Si les primes de résultat avaient suivi ce rythme, les salariés auraient pu toucher l'équivalent d'une augmentation mensuelle de 250 euros...

Mais au rayon salaire, justement, la direction a annoncé cette année qu'il n'y aurait rien : ni augmentation, ni intéressement, ni participation. Quant au rayon emplois, elle envisage d'en supprimer, au cas où la délocalisation n'aurait pas lieu. Elle cherchait visiblement à contraindre les délégués à avaliser ses projets. En fait, lors du débrayage organisé mardi 13 mars, nous étions plus d'une centaine rassemblés devant les grilles : soit la quasi-totalité des salariés en CDI embauchant à cette heure-là. Cela ne s'était pas vu depuis longtemps. Le DRH, qui avait la veille donné rendez-vous à l'encadrement pour faire un « contre-bouchon » et faciliter l'entrée dans l'usine, s'est retrouvé tout seul... les cadres présents débrayant avec nous !

Le lendemain, dans une réunion avec ces derniers, la direction a précisé avoir investi 1,6 million d'euros ces deux dernières années. C'est selon elle la preuve que l'usine n'est pas près de fermer. Pour nous, c'est la preuve que, Thaïlande ou pas, le patron a les moyens de maintenir l'emploi et les salaires.

Correspondant local

• Fagor-Brandt – Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

Les débrayages continuent

Les travailleurs de Fagor-Brandt à Saint-Jean-de-la-Ruelle près d'Orléans en sont à leur troisième semaine de débrayages tournants, avec piquet de grève empêchant toute entrée et sortie de véhicules de l'usine.

Juste après le premier jour de grève, le 6 mars, le ralentissement de l'activité s'est fait sentir sur les lignes. Puis, petit à petit, il n'y a plus rien eu à faire, à part jouer aux cartes et aux dominos. La direction a alors dit que le personnel pouvait rester chez lui, tout en étant payé. La pluie et la neige ont rendu notre action plus difficile. Pourtant il reste un groupe de salariés composé d'une majorité de femmes qui tiennent à venir, à débrayer

et à soutenir le piquet de grève. Cela réchauffe l'atmosphère et réjouit les cœurs !

La direction joue le pourrissement en désertant les lieux. Elle préfère voir la grève continuer que de céder sur une augmentation de 50 euros à des ouvriers qui gagnent le smic.

Et pourtant elle perd chaque jour des sommes énormes, bien supérieures à nos revendications. Il suffit de faire les calculs : depuis deux semaines, près de 3 000 appareils par jour sont perdus. Quand on sait qu'une table à induction est vendue 800 euros, un four ou une cuisinière 400 euros...

Tout cela est repris et discuté et contribue à maintenir la détermination de ceux qui, tout



en étant conscients des difficultés, continuent le mouvement.

Correspondant LO

• Aubade (Vienne)

Des journées à rallonge pour les uns, le licenciement pour les autres

140 travailleurs – principalement des ouvrières – des usines de lingerie Aubade, situées dans l'est de la Vienne, à Saint-Savin et à La Trimouille, viennent de recevoir leur lettre de licenciement. Tout en ayant perçu, ces dernières années, 600 000 euros d'allègements de

charges sur les bas salaires et en affichant plusieurs millions d'euros de bénéfices, le groupe Calida n'hésite pas à ruiner une région pour satisfaire la rapacité de ses actionnaires.

Dans le même temps, la direction de l'usine de Saint-Savin, qui seule fonctionnera

encore, a annoncé aux salariés qui restent qu'ils devraient faire des heures supplémentaires, y compris le samedi, pour résorber... des retards de production.

Elle ne manque décidément pas de culot !

Correspondant LO

• Caisses de retraite complémentaire

Les directions veulent dénoncer la convention collective

Les patrons des caisses de retraite complémentaire – où travaillent environ 30 000 salariés – viennent d'annoncer leur intention de dénoncer la convention collective nationale du personnel. C'était prévisible, les patrons des compagnies d'assurances et des banques dans les années précédentes avaient déjà fait de même.

Dernièrement, les employeurs (fédérations AGIRC et ARRCO) avaient proposé une nouvelle mouture de cette convention. Elle prévoyait, entre autres, une diminution de la prime d'ancienneté devant aboutir à une baisse des salaires, et une redéfinition des catégories laissant encore plus de champ à la cote d'amour pour calculer les salaires de base. Plusieurs syndicats ont refusé de signer cet avenant à la convention.

Refuser une nouvelle baisse des salaires, c'est normal ! Au

Groupe Malakoff, une des caisses de retraite, le problème des salaires devient de plus en plus crucial. Les employés sont embauchés dans les catégories et donc aux salaires les plus bas. Par exemple les liquidateurs de retraite, dont le salaire d'embauche théorique est de 1 330 euros brut, sont à présent embauchés la première année dans une catégorie inférieure, pour 1 250 euros brut, autour de 1 000 euros net !

Le départ des anciens, l'utilisation des augmentations individuelles pour régulariser les catégories, les augmentations générales limitées, tout cela contribue à tirer les salaires vers le bas. Et ce sont les salaires nets de la majorité des salariés qui stagnent en euros constants.

La direction a décidé de redistribuer en octobre dernier un peu des réserves de gestion, accumulées sur notre travail, sous forme d'une prime uniforme. Et autant qu'elle le peut, elle nous distribue ses aumônes sous forme d'abondement au plan d'épargne d'entreprise ou de versement sur un contrat de retraite par capitalisation. C'est dire qu'une part non négligeable de la masse salariale est distribuée inégalement, surtout en faveur des plus gros salaires. Elle échappe ainsi aux cotisations sociales, ce qui est d'autant plus choquant pour un groupe

de protection sociale, qui vit de ces cotisations !

Les caisses de retraite sont loin d'être sur la paille. À l'heure où on nous rebat les oreilles des difficultés des régimes de retraite obligatoires, pour mieux nous convaincre de la nécessité de travailler plus longtemps, les comptes de l'AGIRC et l'ARRCO restent équilibrés. Les résultats de gestion sont négatifs, mais les produits financiers compensent amplement ce déficit. Grâce aux réserves accumulées, les institutions de retraite se placent en bonne position parmi les investisseurs institutionnels.

Alors, menacer de dénoncer la convention collective nationale n'est qu'une tentative des patrons pour continuer à faire baisser les salaires. Et pour les en empêcher, une riposte s'impose.

Correspondant LO

• Crédit Agricole Leasing

Une grève pour se faire respecter

Mercredi 7 mars, le jour même où le Crédit Agricole annonçait ses bénéfices pour 2006 (pas moins de 4,92 milliards d'euros de profits), le personnel du Crédit Agricole Leasing – société financière filiale du groupe – le fêta à sa façon en débrayant pour la première fois de son histoire.

Il faut dire que le patron n'y est pas allé de main morte en proposant une augmentation générale des salaires égale à... zéro ! Résultat : des débrayages importants au niveau national.

Nous étions 25 % de grévistes à Issy-les-Moulineaux, 30 % au Mans, 45 % à Lyon et l'intégralité du personnel dans l'un des secteurs à Paris, où il ne restait que les intérimaires et le patron.

L'ampleur de la grève et des rassemblements de personnel a été une surprise pour la direction. Même le personnel en temps partiel ce jour-là s'est déclaré en grève le lendemain, par solidarité.

Cela traduit bien le ras-le-bol du travail sous pression, des heures supplémentaires, des

horaires à rallonge et des salaires au rabais. Pour la première fois, le personnel s'est retrouvé côte à côte et a pris conscience de sa force.

Alors, malgré la pression de l'employeur qui a tout fait pour décourager les grévistes, il y a fort à parier que les travailleurs n'oublieront pas de sitôt cette expérience. Ils ont appris à se faire respecter, ils ne l'oublieront plus...

Correspondant LO

• Indar – Dissay (Vienne)

Petite entreprise... à la merci d'une multinationale

Lorsqu'en août 2000, le riche groupe Unilever décida de fermer l'usine Royco-Fralib, spécialisée dans la fabrication de soupes ou de thés déshydratés et localisée à Dissay près de Poitiers, le sort de 102 salariés était sur la sellette. Une entreprise familiale, Indar, se mit sur les rangs pour la reprise de l'activité, en ne gardant que 52 travailleurs et avec à la clé une diminution de 20 % des salaires et la remise en question

des primes. Le patron de Fralib-France, une filiale d'Unilever, déclarait alors à la presse locale qu'il s'engageait « à trouver une solution pour la centaine d'emplois concernés et à laisser une activité industrielle sur place. Indar correspond tout à fait à cela. »

Unilever devait être en effet le principal client de cette PME. Mais en 2006 le contrat de sous-traitance avec Unilever ne fut pas renouvelé et Indar a été placé en

liquidation judiciaire en janvier dernier. Depuis, un nouveau repreneur est apparu, un fonds d'investissement basé en région parisienne – Source Oxygène –, qui ne gardera plus que 18 salariés dans l'usine de Dissay.

Un exemple qui montre comment, derrière les difficultés et les magouilles de « petites entreprises », peut se cacher l'âpreté au gain de grands groupes capitalistes.

Correspondant LO

• Archéologie préventive

Il faut embaucher !

Mercredi 14 mars, un millier d'archéologues de l'INRAP (Institut national de l'archéologie préventive), des facultés et du CNRS, venus de toute la France, ont manifesté à Paris entre les ministères de la Recherche et de la Culture dont ils dépendent.

Notre revendication essentielle est la reprise des 400 CDD au chômage, en augmentant le volume d'emplois jusqu'à 2000 « équivalents temps plein » sur le budget 2007. En effet ce n'est

pas le travail qui manque, et des opérations de fouilles sont arrêtées faute d'effectif. Nous demandons aussi la régularisation, en terme de catégorie, de collègues qui exercent des responsabilités sans en avoir la paie.

De plus, un décret signé par le ministère de la Culture et prévoyant de faire passer 350 précaires en CDI s'est perdu dans les méandres de celui de la Recherche, tout comme un autre décret accordant une

prime de Noël de 300 euros.

Beaucoup n'avaient pas fait grève depuis 2003 et étaient contents de se retrouver nombreux à manifester, aux cris de « CDD en galère, archéos en colère ».

C'est sans doute devant cette mobilisation que les ministères ont annoncé le déblocage de 58 « équivalents temps plein ». Mais on est encore loin du compte.

Correspondant LO

• CHU de Rennes

C'est le chantier !

Au CHU de Rennes, les restructurations et les travaux se succèdent. Ces travaux permettent d'améliorer les bâtiments et les services qui en ont bien besoin et, de ce point de vue, il en faudrait encore plus. Mais ils sont aussi l'occasion d'organiser l'hôpital en cherchant à rentabiliser toujours plus l'activité et à économiser sur les effectifs.

L'essentiel de l'activité du CHU est concentré sur deux établissements, Pontchaillou et l'Hôpital-Sud, pour en faire des entreprises performantes dans la « production de soins ». À écouter certains directeurs, on croirait que nous travaillons dans une usine et non pas dans un hôpital !

Tout est calculé pour cette course à la productivité. On a du travail par-dessus la tête, mais pour la direction ce n'est jamais assez. Si nous ne pouvons pas finir à l'heure, elle considère que c'est parce que nous nous organisons mal !

Les plannings sont tellement rigides qu'il est difficile de faire des changements, sauf quand la direction veut nous faire revenir lorsqu'il manque quelqu'un. Là, c'est la grande souplesse ! Elle économise sur les remplaçants à longueur d'année et elle essaye de donner un tour de vis supplémentaire lors des congés annuels. Sa tentative

d'imposer l'étalement des congés d'été, du début juin à fin septembre, a entraîné une vive réaction de notre part et elle a, en partie, fait marche arrière, mais tout n'est pas encore réglé.

La direction s'appuie sur le manque de crédits, existant dans tous les hôpitaux et organisé par les pouvoirs publics, pour nous en demander toujours plus. Mais nous ne sommes pour rien dans ces difficultés budgétaires ! Et d'autre part, si les crédits sont limités, le nombre de malades et la charge de travail, eux, ne le sont pas !

Pour les usagers, les conditions d'accueil sont inadmissibles. Les consultants arrivent à Pontchaillou dans un véritable chantier, où ils ont du mal à se repérer. Beaucoup galèrent pour se garer, au point que certains abandonnent leur rendez-vous et font demi-tour, faute d'avoir trouvé une place. Un parking de 400 places était prévu sous le bâtiment des Urgences actuellement en construction. Il a été abandonné, pour faire des économies...

En tout cas, s'il n'y a plus de places et si Pontchaillou et l'Hôpital-Sud sont pleins comme des œufs, au niveau des conditions de travail aussi la coupe est pleine !

Correspondant LO

• Continental – Angers

Les travailleurs imposent 15 000 euros supplémentaires d'indemnité de départ

La direction de Continental a décidé de fermer l'usine d'Angers dès 2008, seulement quelques mois après qu'elle l'a rachetée à Motorola. C'est plus de 330 travailleurs que ce grand groupe a décidé ainsi de réduire au chômage.

Il a fallu une grève pour lui imposer une indemnité de départ supplémentaire de 15 000 euros.

Après la fermeture d'ACT, les centaines de postes supprimés chez NEC et Packard-Bell, et la nouvelle vague de licenciements programmés chez Thomson, c'est évidemment un nouveau coup dur pour l'emploi sur la ville.

Le prétexte invoqué par la direction serait sa volonté de délocaliser vers la Chine et la Roumanie les productions faites à Angers. Mais quand on sait que Continental veut faire passer le temps de travail de certaines de ses usines en France de

35 heures à 40 heures, il y a tout à parier que c'est en surexploitant les travailleurs de ces autres entreprises ou des sous-traitants que la direction de l'entreprise compensera la fermeture de l'usine d'Angers. De quoi gonfler encore un peu plus les profits records de ce groupe ! Un de ses dirigeants se vantait d'avoir multiplié par cinq en dix ans les dividendes versés aux actionnaires. Le groupe avoue avoir plus de 4 milliards de liquidités dont il ne sait que faire, mais cela ne suffit pas encore. La direction de Continental a même essayé de ne verser que des sommes dérisoires comme indemnités de départ



aux salariés concernés.

C'est contre cela que la totalité des travailleurs de production ainsi qu'un grand nombre de techniciens ont décidé de se mettre en grève totale, avec présence 24 heures sur 24 aux portes de l'usine, réclamant 40 000 euros pour tous en plus du mois de salaire par année d'ancienneté initialement proposé par la direction. Après quelques jours de refus de la part de la direction, celle-ci

décidait de reprendre le dialogue le vendredi 9 mars, en proposant 5 000 puis 10 000 euros. Finalement le lundi 12 la direction lâchait 15 000 euros. Les travailleurs de Continental, estimant dans leur majorité qu'il s'agissait pour eux d'une victoire, ont alors repris le travail.

Cette reprise ne les a pas empêchés de participer nombreux à la manifestation de défense de l'emploi appelée par

la CGT locale et l'intersyndicale de Thomson le mercredi 14 mars, qui a regroupé 800 personnes, essentiellement de la métallurgie. Les 15 000 euros supplémentaires par salarié imposés à Continental étaient particulièrement commentés par les travailleurs de Thomson, que leur direction essaie de faire partir avec des indemnités nettement insuffisantes.

Correspondant LO

• Chanel – Pantin (Seine-Saint-Denis)

Menaces de licenciements à l'usine Bourjois !

Le 29 janvier dernier, le groupe Chanel a annoncé au Comité central d'entreprise son intention de délocaliser sa production de rouge à lèvres effectuée à Pantin, dans l'ancienne usine Bourjois, vers ses sites de l'Oise. 103 postes seraient touchés par cette délocalisation, et 33 emplois seraient supprimés. Par ailleurs, les rouges à lèvres de marque Bourjois seraient sous-traités ailleurs, ce que les travailleurs interprètent comme un premier pas vers la vente par Chanel de ce qui reste de Bourjois.

À Pantin, on continue d'appeler Bourjois cette entreprise, car c'était son site historique, installé il y a plus d'un siècle, une marque dont la publicité était très populaire (« Bourjois, avec un J comme joie... ») et qui a compté jusqu'à huit cents salariés, principalement des conditionneuses.

Mais l'annonce de la direction n'a pas mis en joie le personnel. Depuis, il est entré en lutte contre ces licenciements, cette sous-traitance et cette délocalisation : information à la population à l'aide d'un tract distribué sur les marchés, au métro ; manifestation au siège de Chanel à Paris ; rencontre avec les ouvriers grévistes de PSA à Aulnay en grève pour les salaires ; et enfin rassemblement devant leur usine à l'appel de la CGT, où ces travailleurs en lutte ont reçu le soutien chaleureux de nombreux Pantinois et de travailleurs de la commune et du département.

Chanel voudrait destiner le site de Pantin à ses laboratoires de recherche sur ses produits de beauté et en faire une des vitrines du groupe. Et pour les dirigeants de cette entreprise, tant pis si cela doit bouleverser la vie de 130 familles d'ouvrières qui ont pour la plupart 25,

30 voire 40 ans d'ancienneté, et si cela fait encore disparaître des emplois dans un département de la Seine-Saint-Denis déjà fortement touché par le chômage.

Mais évidemment, dans les calculs des dirigeants de Chanel, ce qui passe avant tout ce sont les profits supplémentaires que les frères Wertheimer, qui en sont propriétaires, espèrent tirer de cette réorganisation de la production. Les Wertheimer sont la quatrième fortune française, une place qu'ils partagent avec les Dassault. En 2005, ils se sont versé 175 millions d'euros et ils s'apprêteraient à s'en verser 250 millions pour 2006.

Pour faire céder Chanel, pour dénoncer cette délocalisation, les travailleurs préparent une nouvelle protestation dans les rues de Pantin.

Correspondant LO

• Visteon – Charleville-Mézières (Ardennes)

Non au chantage à l'emploi

La direction de l'usine Visteon de Charleville-Mézières voudrait imposer aux salariés de renoncer à la moitié de leurs jours de RTT de 2007, soit 10,5 jours sur 21. Elle propose en échange une augmentation de 2,62 %, qui correspond à peine à la moitié de ce qu'elle devrait verser. Cette proposition est assortie d'un chantage : rendre les jours de RTT serait le seul moyen d'emporter un important marché de climatiseurs, qui éviterait la suppression de 250 à 300 emplois sur le millier que compte le site.

Depuis plusieurs semaines, une forte pression est exercée pour que les travailleurs acceptent cette solution. Le 12 mars, la direction organisait un vote. La lettre par laquelle elle l'annonçait était sans ambiguïté et se terminait ainsi : « *Le choix nous est donné de décider de l'avenir du site de Charleville, et donc de notre futur. Je vous invite à réfléchir longuement et posément sur les conséquences de votre choix. Votez OUI pour votre avenir.* » La CFTC et FO

ont appelé à voter non, tandis que la CFDT et la CGC faisaient campagne comme la direction en faveur de l'accord. La CGT, elle, s'est abstenue. Mais, malgré la campagne conjointe de la direction et de deux syndicats, les résultats n'ont pas été ceux escomptés par Visteon : l'accord a été repoussé par 52 % des travailleurs.

Cela n'a pas empêché la direction de revenir à la charge. Les jours suivants, des cadres faisaient circuler une pétition remettant en cause les résultats de la consultation. Cela a permis au directeur d'annoncer qu'un nouveau vote allait avoir lieu.

La direction a beau s'acharner, les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter de lui faire un cadeau. Pour préserver des emplois, il faut prendre sur les 60 millions d'euros de bénéfices réalisés par Visteon, et pas dans les jours de repos des salariés.

Correspondant LO

La campagne d'Arlette Laguiller

D'un meeting à l'autre

● À Rouen le 16 mars

Combattre le capitalisme

Le 16 mars, à Rouen, la salle de la rue Sainte-Croix des Pelletiers a dû se pousser un peu pour accueillir plus de cinq cents personnes venues écouter Arlette Laguiller, dont une partie dut rester debout. Une assistance mêlant jeunes et moins jeunes, un public populaire et des étudiants, applaudissant chaleureusement notre candidate. Notamment quand elle s'en est prise aux dirigeants et actionnaires d'Airbus, qui veulent faire payer leurs erreurs de gestion aux travailleurs de l'entreprise et de ses sous-traitants.

La salle a ensuite posé des questions : sur la position d'Arlette Laguiller face à l'Europe ; sur ce que l'on pouvait faire « pour ne pas laisser une dette publique énorme aux jeunes » ; à propos du contrôle des comptes des entreprises ; sur celui aussi des comptes des

partis. À un participant, « le cœur très à gauche », qui se demandait pourquoi l'accord ne s'était pas fait sur un candidat commun du mouvement antilibéral, Arlette Laguiller répondit qu'elle ne se revendiquait pas d'un antilibéralisme qui n'annonce pas franchement sa couleur, mais du combat contre le capitalisme et pour la défense des intérêts du monde du travail.

Un « résident étranger », n'ayant donc pas le droit de vote, déclara n'intervenir que pour remercier Arlette pour ce qu'elle défend. Tandis qu'une militante syndicale, disant : « Vous au moins vous ne mangez pas à tous les râteliers » et se demandant « Comment remotiver le monde du travail ? », relata les difficultés qu'éprouvent les travailleurs qui veulent s'organiser et se défendre.



● À Creil le 17 mars

Une fête réussie

Près de 400 personnes étaient réunies le 17 mars à l'heure de l'intervention de notre candidate, dans le cadre de la fête annuelle de Lutte Ouvrière à Villers-Saint-Paul près de Creil, un public populaire et enthousiaste. Quand Arlette Laguiller a affirmé la nécessité de s'en prendre aux profits colossaux des entreprises pour garantir les emplois, chacun pouvait en juger par ce qui se passe sur place. À quelques centaines de mètres de là Total, qui annonce 12,6 milliards d'euros de bénéfices, vient de fermer son usine Arkema, en supprimant 155 emplois avec licenciements secs. Quatre kilomètres plus loin, elle procède à Liancourt à un nouveau plan de licenciements dans sa filiale Mapa, préparant la fermeture de l'usine. Le géant sidérurgique Arcelor-Mittal lui, malgré ses milliards

de bénéfices, continue sur Montataire son plan de 434 suppressions d'emplois, obligeant les salariés à déménager à des centaines de kilomètres s'ils ne veulent pas pointer à l'ANPE et profitant de ce contexte pour baisser de 11 % les salaires d'embauche.

Ce qui se passe chez Airbus à Méaulte dans la Somme est tout aussi révélateur. Après avoir offert des dizaines de millions d'euros aux patrons d'Airbus, avec le résultat qu'on a vu, le président socialiste de la région vient d'annoncer qu'il en reverserait encore, sans même obtenir la suppression d'un seul licenciement. Pendant ce temps, le même supprime à tout-va les aides aux chômeurs de la région.

C'est dire si Arlette a été applaudie quand elle a proposé, elle, de s'en prendre aux profits patronaux.

Sur le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

- L'agenda avec les dates des meetings et les émissions radio-télévision.
- Les communiqués d'Arlette Laguiller, ses réactions sur l'actualité.
- Ses commentaires sur les programmes de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal.
- Des réponses aux questions de la presse, d'associations, de particuliers.
- Le texte de ses interventions et de son éditorial.
- Un lien vers quelques-unes des émissions de télévision.
- Et bien sûr les moyens de soutenir et de prendre contact.

À la radio et à la télévision

Judi 22 mars : LCI

8 h 13 : invitée de Christophe Barbier

Judi 22 mars : Canal Plus en clair

12 h 40 : invitée de Pascale Clark dans l'émission *En aparté*

Dimanche 25 mars : M6

12 h 10 : une des invitées de *Elysée 2007 : le Débat*

Dimanche 25 mars : Canal Plus en clair

12 h 40 : une des invitées de *Dimanche Plus*

Sera interviewée par Laurence Ferrari à 13 h 15

Dimanche 25 mars : I-Télé

17 h 30 : une des invitées de l'émission *Enfin le débat*

Lundi 26 mars : France 2

7 h 45 : Invitée des *Quatre Vérités*

Mardi 27 mars :

France Info

18 h 15 : invitée de la rédaction

Judi 29 mars : France 3

19 h : invitée du journal 19-20

Meeting avec

Arlette Laguiller

Dimanche 15 avril à 15 heures

Zénith de Paris

Métro Porte-de-Pantin

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Ses prochains meetings

TOURS

Vendredi 23 mars à 20 h 30

au Vinci, auditorium Descartes

GRENOBLE

Lundi 26 mars à 18 h 30

Alpes Congrès

CAEN

Mercredi 28 mars à 18 h 30

Centre de Congrès 13, rue Albert-Sorel

STRASBOURG

Vendredi 30 mars à 20 heures

Palais des Congrès place de Bordeaux

MARSEILLE

Dimanche 1^{er} avril à 15 heures

Château des Fleurs, 16, Bd Michelet (face au stade-vélodrome, M^o Rond-Point-du-Prado)

RENNES

Mardi 3 avril à 20 h 30

Salle de la Cité rue Saint-Louis M^o Sainte-Anne

LILLE

Jeudi 5 avril à 19 heures

Salle du Gymnase place Sébastopol

Tous meetings : entrée libre

Réunions publiques de soutien

Saint-Brieuc

Vendredi 23 mars à 20 h 30

Maison du Temps Libre, salle du Petit-Théâtre 6 bis, rue du Maréchal-Foch

avec Martial Collet et Marie-Pierre Menguy

Melun

Mardi 27 mars à 19 h 30

Espace Saint-Jean place Saint-Jean

La Rochelle

Jeudi 29 mars à 20 heures

Salle Amos-Barbot 37, rue du Collège